

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



VOL. V.—No. 49.

MONTREAL, JEUDI, 3 DECEMBRE 1874

ABONNEMENT, D'AVANCE, \$3.00
PRIX DU NUMERO, 7 CENTIMS.

PETITION

AU MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

le priant de ne pas laisser les maîtres d'écoles dans la misère

Monsieur le Ministre,

Ici, à St. Xiste, l'instituteur est un jeune homme de trente ans, marié et père de trois enfants; la municipalité lui paye un salaire annuel de trois cents piastres, et lui attribue la moitié de la maison d'école pour se loger avec sa famille. Nous l'estimons tous, et nous l'appelons familièrement Monsieur Pierre; au dire d'un chacun, il est intègre et respectable, mais je vous avouerai, pour ma part, que je ne suis pas rassuré à son endroit. Il mourra de faim, j'en ai peur, si Dieu ou le gouvernement ne vient à son secours.

Il ne manque pas de talent et d'un certain savoir. Protégé par un prêtre charitable, il a pu entrer à l'École Normale, où il obtint ses diplômes sans difficulté. Puis il s'est adonné à l'enseignement primaire, suivant l'obligation contractée dans cette institution. Ses débuts dans la carrière ont été faciles. Le curé lui accordait sa confiance, il la mérita, et la possède encore: les commissaires d'écoles eux-mêmes l'honoraient de leur bon vouloir; il se croyait heureux, lorsqu'un jour certain brave homme qui savait lire couramment dans le *Devoir du Chrétien*, nous offrit d'instruire nos enfants au prix de deux cents cinquante piastres par année. La paroisse pouvait faire là une économie de cinquante piastres, et plusieurs d'entre nous pensaient que la paroisse avait grand besoin de pratiquer l'économie; les taxes sont lourdes chez nous, le pont de la Petite-Rivière s'était écroulé au printemps, et le conseil de comté nous avait poursuivis pour quarante-deux piastres au sujet d'un cours d'eau. Tout cela c'est des frais, et ne faut-il toujours pas se ruiner. Les commissaires, à la majorité d'une voix, résolurent cependant de *renvoyer* notre jeune instituteur. Cela fit du bruit parmi les gens du quatrième rang, qui sont économes, et lui, de son côté, fier comme un diplômé, fut vexé d'un pareil succès. Je lui ai entendu dire que traiter ainsi un normalien était une indignité; il songea à nous laisser, mais finit par se calmer, étant bon garçon, comme on dit, et d'ailleurs très-dévoté à la noble mission de l'enseignement, dont on lui a fait comprendre toute la grandeur durant son séjour à l'École Normale. Instruire l'enfance, c'est préparer l'avenir du peuple et s'associer à l'apostolat du prêtre, c'est servir Dieu et la patrie: noble travail, labeur vraiment digne d'une âme patriotique et religieuse. Quelle autre tâche pourrait répondre aussi pleinement à l'ambition légitime d'un cœur bien né, capable de sacrifices! Pénétré de ces idées généreuses, et subissant leur empire avec l'héroïque naïveté de son âge, monsieur Pierre se remit à l'œuvre avec conscience et dévouement.

Est-il besoin de dire qu'il n'était pas au bout de ses épreuves? Vous ne supposez pas, monsieur le Ministre, que, pour être instituteur, on en soit moins homme: l'instituteur de St. Xiste rêva mariage. Chacun dans le village s'en aperçut et prédit qu'il serait heureux avec la jeune fille, jolie et industrielle, qu'il aimait. Lui, crut le moment arrivé de demander une augmentation de salaire. Vous devinez bien ce qui arriva. Non seulement il éprouva un refus, mais les commissaires d'écoles, n'eurent été l'influence du curé sur eux, l'auraient prié d'aller chercher fortune ailleurs.

Vous croyez sans doute que monsieur Pierre, indigné plus que jamais et dégoûté, envoya tout de suite sa démission et déchira ses diplômes. Vous vous trompez. Ah! il fut indigné, protesta, jura presque, écrivit même, je crois, une correspondance anonyme dans les journaux de l'opposition; il est vrai aussi qu'à partir de ce jour il sembla moins frappé de la grandeur de sa mission et moins séduit par l'idée de son apostolat; mais il était piqué de la tarentule, je veux dire amoureux, il gémit, puis accepta la nouvelle épreuve que le ciel lui envoyait. Il réfléchit que cette terre n'est qu'une vallée de larmes, et trouva de bonnes raisons pour rester à St. Xiste, désenchanté, mais courageux.

De fait, il poussa le courage si loin que de se marier tout de suite. Il fit bien assurément, car il est écrit: Malheur à l'homme seul! Mais le mariage est une chaîne, légère peut-être, solide toujours, et monsieur Pierre dans la suite ne fut plus aussi libre de ses mouvements. Il a sollicité plusieurs fois une augmentation de salaire, mais en vain. Tout à fait découragé et dégoûté, il voulut alors abandonner la carrière de l'enseignement; mais quelle autre carrière embrasserait-il?... il faut penser à la femme, à l'enfant. Autrefois il eut pu entrer chez un négociant, devenir commis dans une bonne maison; aujourd'hui il n'ose pas tenter cette aventure, craignant de manquer d'aptitude, car un instituteur se forme à l'enseignement, pas à autre chose. Sa position présente, quoique bien triste, au moins lui impose des devoirs qu'il sait pouvoir remplir; la prudence lui conseille de se soumettre à son sort.

Pour aller au plus court, je vous dirai, monsieur le Ministre, que notre instituteur est aujourd'hui père de trois enfants et ne reçoit encore que trois cents piastres par année. Evidemment ce n'est pas assez pour qui, n'ayant pas les revenus d'une terre, est obligé de tout acheter, la nourriture comme le vêtement. Aussi se trouve-t-il bien malheureux; il n'a pas d'espoir, tout est sombre devant lui, il parle d'émigrer, et l'on commence même à dire que ses élèves apprennent moins que ceux des années passées. Je m'explique ceci: il ne met plus de cœur au travail. N'est-il pas à craindre que le découragement ne le mène à mal? On en a vu que la pauvreté faisait ivrognes ou fripons, tant il est difficile qu'un sac vide tienne debout! Dans tous les cas, s'il reste honnête homme, il restera aussi dans la misère.

Ne viendrez-vous pas à son aide, monsieur le Ministre? Il est vrai qu'en général tous les instituteurs sont dans le même cas; mais pensez donc que ces hommes-là jouent un rôle de première utilité dans l'Etat, puisqu'ils sont les instructeurs du peuple. S'il est vrai que les institutions démocratiques supposent l'instruction populaire comme leur fondement essentiel, il faut reconnaître que les maîtres d'écoles sont les ouvriers indispensables de notre édifice politique. Ce sont eux qui, enseignant à la masse de la population les premiers rudiments, jettent ainsi les bases du gouvernement parlementaire. Et ces bienfaiteurs, loin d'être encouragés et récompensés, seraient oubliés, méconnus par ceux même qui surveillent l'exercice de ce gouvernement! En vérité, c'est là une étrange anomalie, et qui, permettez-moi de le dire, dénote combien peu nos hommes d'état réfléchissent sur le caractère des institutions qu'ils sont appelés à mettre en mouvement. Si l'ignorance est l'écueil principal de ces

institutions, ce qui n'est pas douteux puisqu'elles reposent sur le vote, le premier devoir du politique est d'encourager l'instruction, et cependant ceux qui la donnent, nos maîtres d'écoles, végètent dans un état voisin de la complète misère! Ils sont les derniers de la paroisse, des parias auxquels on n'accorde aucune considération, presque un objet de ridicule. Et cela se comprend: leur carrière n'est ni un métier ni une profession, ils sont déclassés dans le monde, il est donc naturel que l'on ne compte pas avec eux. Mais qu'ils aient des appointements suffisants pour mener un train de vie convenable, qu'on leur fasse, en un mot, une carrière véritable, et ils seront bientôt respectés comme ils devraient l'être dans une société qui honore et recherche l'instruction.

Vous répondrez, monsieur le Ministre, que le trésor provincial ne vous permet pas de faire des largesses, que la colonisation, l'émigration, les chemins de fer ont aussi des exigences et des droits. Je ne le nie point; mais j'ai observé une chose, c'est que dans les paroisses où l'on propose de voter de l'argent pour les chemins de fer, par exemple, la jeune génération d'*habitants* se prononce toujours en faveur de ces octrois, l'opposition venant ordinairement des plus âgés. Où trouver l'explication de cette divergence, sinon dans le degré d'instruction des uns et des autres? L'instruction élargit le cercle des idées et par-là même détruit le préjugé populaire contre les taxes. Encouragez donc l'instruction, et les entreprises publiques deviendront faciles, la question financière sera vite simplifiée.

La moyenne du salaire des instituteurs est de \$517 par année en Angleterre et dans le pays de Galles, de \$551 en Ecosse. En Suède, on leur donne en sus de leurs appointements un morceau de terre cultivable et une vache. Ici, au Canada, sur ce sol d'Amérique réputé si favorable à la venue des bonnes idées, ferons-nous moins pour la cause de l'instruction populaire? On dit, monsieur le Ministre, que durant cette session de la Chambre de Québec vous allez présenter un projet de loi sur l'éducation. Ah! si vous me consultiez à ce propos, je sais bien ce que je vous conseillerais. Je vous proposerais de mettre dans votre loi un article qui dirait bonnement:

« Tout maître d'école primaire qui aura un salaire de \$300 ou plus, touchera une égale somme sur le trésor provincial. »

Ce serait de l'argent bien placé, monsieur le Ministre, et qui rapporterait au centuple. Cela vaudrait mieux, dans tous les cas, que de faire venir ici à grands frais des communards parisiens.

POLEMIQUE RELIGIEUSE EN ANGLETERRE

Le public anglais a été vivement ému par la publication récente d'une brochure de M. Gladstone intitulée *The Vatican Decrees*—les Décrets du Concile du Vatican—et par la réponse que l'archevêque Manning lui a faite dans les journaux. L'homme d'état protestant et le prélat catholique sont liés d'amitié depuis leur temps de collège, et cette circonstance ajoute un trait particulier à une polémique dont l'objet est d'ailleurs bien propre à passionner les esprits.

Le pamphlet de M. Gladstone se résume dans cette proposition: Le Concile du Vatican a établi un nouveau dogme, celui de l'Infaillibilité, et maintenant l'obéissance

à l'Etat est incompatible avec la soumission à l'Eglise; les catholiques sont sujets du Pape avant d'être sujets de la Reine, par conséquent l'on ne peut être en même temps catholique romain et sujet loyal de Sa Majesté. Et il somme les catholiques anglais de prouver le contraire ou d'abandonner l'Eglise de Rome.

Inutile d'analyser ses arguments; ce sont ceux du Dr. Doellinger et du ci-devant Père Hyacinthe. Mgr. Manning lui a répondu par la lettre suivante adressée au *Herald* de New-York :

Londres, 18 novembre 1874.

Au Rédacteur du *New-York Herald*.

Monsieur,

J'ai collaboré à la rédaction des Décrets du Vatican, lesquels n'ont pas changé un iota aux obligations et aux conditions de l'obéissance civile que les catholiques observent envers le pouvoir civil. La brochure de M. Gladstone repose sur une supposition contraire et tombe avec elle. Comme preuve de cette assertion, j'affirme :

Premièrement—Que la doctrine de l'Infaillibilité du Pape était un dépôt divin avant la tenue du concile du Vatican, et qu'elle a été exposée et définie dans les seconde et troisième parties du livre appelé *Petri Privilegium*;

Secondement—Cela est une preuve suffisante que le concile du Vatican n'a pas proclamé un dogme nouveau, mais a simplement déclaré une vérité ancienne;

Troisièmement—Que la position des catholiques en regard de l'obéissance civile depuis le Concile est exactement ce qu'elle était avant;

Quatrièmement—Que les pouvoirs civils de la chrétienté sont, jusqu'à présent, restés en relations pacifiques avec l'Eglise infaillible, que ces relations ont souvent été reconnues et déclarées dans les conciles de l'Eglise, avant le concile du Vatican, et que conséquemment ce n'est pas là une question nouvelle; et

Cinquièmement—Que le concile du Vatican n'a fait aucun décret concernant les pouvoirs civils ou touchant l'obéissance civile, ce sujet n'ayant même jamais été proposé.

L'obéissance civile repose sur la loi naturelle. La vérité révélée est la loi de Dieu. La société est fondée sur la nature et les hommes sont tenus d'obéir à leurs gouvernants en toutes choses qui sont légitimes. La société, lorsqu'elle est chrétienne, a des obligations plus élevées, et les hommes y sont tenus en conscience d'obéir à leurs gouvernants, parce que les pouvoirs qui existent sont ordonnés de Dieu. Les décrets du Vatican n'ont rien changé parce qu'ils n'ont touché à rien de tout cela. L'argumentation de M. Gladstone s'appuie sur une assertion erronée. Je ne puis que supposer qu'il a été induit en erreur par une confiance mal placée au Dr. Doellinger et ses amis.

Pour des raisons générales et personnelles, je déclare cet acte d'imprudence. Si je ne croyais à la sincérité de M. Gladstone, je dirais que c'est là un acte d'injustice, et je le déplorerais comme n'étant pas du tout en harmonie avec son passé et peu digne du grand homme d'état, et comme le premier événement de nature à altérer une amitié de quarante-cinq ans.

Jusqu'à présent, M. Gladstone, dans sa vie publique, a travaillé à consolider la paix chrétienne et civile dans les trois royaumes. Cet acte, à moins que Dieu et le bon sens des Anglais n'en détournent les funestes conséquences, peut détruire plus que l'œuvre de sa carrière publique, et à la fin d'une longue existence ternir un grand nom.

Je suis, etc.,

HENRY EDWARD,

Archevêque de Westminster

On cherche beaucoup en Angleterre à savoir les motifs réels qui ont déterminé M. Gladstone à lancer ce manifeste. Qu'un esprit de sa trempe se soit préoccupé d'un événement aussi considérable que le Concile du Vatican, cela ne surprend personne; un homme d'état ne pouvait faire autrement, et d'ailleurs ses ouvrages attestent son inclination pour les études religieuses. Mais cela n'explique pas sa déclaration de guerre. Un homme qui, hier encore, tenait dans ses mains les destinées de la Grande-Bretagne, ne fait point un pareil éclat par simple obéissance à ses goûts d'écrivain. Il avait un but; quel est-il?

M. Gladstone garde-t-il rancune aux catholiques pour avoir, sur la loi d'éducation, porté le premier coup à son cabinet, et aurait-il voulu prendre sa revanche? Ou, effrayé de leur force grandissante, a-t-il voulu faire acte de bon protestant en essayant de les diviser pour les affaiblir? Ou encore, ému par les nombreuses conversions qui s'opèrent dans la haute noblesse, aurait-il cherché à mettre un frein à l'activité du *Romanisme* en faisant appel à la loyauté du sujet britannique? Aucune de ces suppositions, auxquelles se livrent les journaux de Londres, n'est flattée pour M. Gladstone, homme d'état, politique consciencieux. Comme le dit le *Pall Mall Gazette*, tant que le danger ne sort pas du domaine de la théorie, tant que les catholiques se montrent dans la pratique sujets fidèles, un homme d'état, un chef de parti n'a pas le droit de soulever contre eux le cri populaire; ce n'est point là, dans tous les cas, une politique marquée au coin de la sagesse.

On attribue cette parole au Pape: «Gladstone a été grisé par la fumée du combat que Bismark livre à l'Eglise.» Serait-il donc vrai que cet affolement de haine qui se manifeste en Allemagne contre le catholicisme, pourrait aussi s'emparer des hommes ordinairement calmes et sages qui gouvernent l'Angleterre? Le vent est à la persécution, mais espérons avec Mgr. Manning que le bon sens des Anglais échappera à l'orage.

OSCAR DUNN.

DE LA CONSTITUTION PHYSIQUE DU GLOBE TERRESTRE

(Suite.)

SECONDE PARTIE

Les principales modifications qui, de nos jours, se manifestent dans la constitution ou dans la configuration de la croûte solide du globe, peuvent être rapportées à deux classes principales. Les unes se lient à l'action des eaux, les autres semblent tenir à l'action de la chaleur intérieure de la terre; les dépôts d'alluvion, d'une part, et les éruptions volcaniques, d'autre part, peuvent être cités comme les exemples les plus remarquables de ces phénomènes géologiques.

L'action de la pluie, de la gelée, et une multitude de causes atmosphériques, tendent sans cesse à altérer la surface des roches, même des plus compactes, et à en détacher des fragments. C'est de la sorte que, dans les pays de montagnes, on voit presque toujours, aux pieds des escarpements, un talus formé par des débris de roches situées au-dessus, et que des avalanches de pierres descendent quelquefois dans les vallées en entraînant avec elles tout ce qui se rencontre sur leur passage. Tantôt ce sont de grands blocs qui se détachent ainsi, mais d'autres fois la dégradation s'effectue d'une manière lente et graduelle, de façon à désagréger la substance des roches et à en détacher une sorte de poussière grossière. Par l'effet des chocs ou du frottement, tous ces débris tendent toujours à se diviser de plus en plus, et les fragments ainsi produits ne tardent pas à se mêler au détritus des plantes et des animaux, et à constituer une couche meuble plus ou moins mince, qui recouvre presque toute la surface du globe, et qui porte en général le nom de terre végétale, parce que c'est dans l'espèce de lit ainsi formé que croissent presque tous les végétaux. Les matières minérales qui entrent dans la composition de la terre végétale sont d'ordinaire du sable, de l'argile ou des débris de roches calcaires ou granitiques, etc., etc. Lorsque les courants d'eau passent sur des terrains meubles, comme ceux dont je viens de parler, ils entraînent une partie, et transportent au loin les débris dont ces terres se composent. Ainsi, quand la neige amoncelée sur le sommet des montagnes fond sous l'influence du soleil d'été, ou que ces hautes cimes reçoivent d'abondantes pluies, des torrents impétueux descendent vers la plaine et entraînent avec eux la terre et les fragments de pierre qu'ils rencontrent sur leur passage ou qu'ils arrachent de leur lit: il en résulte que l'eau de ces torrents est trouble, et charrie de la vase, du sable, des cailloux, ou même des blocs de pierre: mais lorsqu'elle arrive dans un pays plat, ou qu'elle entre dans un grand et large bassin, son cours se ralentit, et elle laisse peu à peu déposer les matières étrangères qu'elle tenait en suspension: celles-ci s'arrêtent d'autant plus promptement qu'elles sont plus lourdes, et, à la longue, elles tapissent le fond de la rivière d'une couche terreuse dont l'épaisseur s'accroît continuellement.

Le Pô, qui se précipite de la chaîne élevée des Alpes et traverse toute la Lombardie, offre un exemple remarquable de ce phénomène curieux. Ce fleuve et ses principaux affluents ont transporté de la sorte tant de matières terreuses des montagnes dans la plaine que, depuis l'époque des Romains, plusieurs grands lacs et de vastes marécages, situés jadis près de Parme, de Plaisance et de Crémone, etc., en ont été remplis et mis à sec: le lit de ces rivières s'est rempli aussi peu à peu, de façon qu'à plusieurs reprises leurs eaux se sont versées sur les plaines voisines et ont changé de cours. Aussi a-t-on été obligé de les encaisser artificiellement, en élevant une longue digue sur chaque rive: cette mesure a mis un terme à ces inondations désastreuses, mais n'a pas empêché le fond de la rivière de continuer à s'élever, de façon que, chaque année, on est obligé d'exhausser également les digues; aussi maintenant ces rivières coulent sur une sorte d'immense aqueduc, et, à certains points, la surface de leurs eaux est plus élevée que le toit des maisons d'alentour: à Ferrare, par exemple.

Le Rhône descend sur le flanc nord des Alpes, et traverse le Valais avec trop d'impétuosité pour y déposer la vase et les cailloux qu'il charrie en abondance; mais lorsqu'il débouche dans le lac de Genève, son cours se ralentit au point de devenir presque imperceptible, et ces eaux, qui d'abord étaient troubles et bourbeuses, deviennent limpides et transparentes lorsqu'elles sortent de l'extrémité opposée de ce bassin pour traverser la ville de Genève: c'est donc dans ce bassin que le Rhône dépose toutes les matières qu'il charriait, et il en résulte qu'il en élève peu à peu le fond. Cette élévation progressive du sol est si marquée à l'extrémité orientale qu'une ville ancienne, appelée Port-Valais, située jadis sur les bords du lac, s'en trouve maintenant éloignée à une distance d'à peu près une demi-lieue: environ huit siècles ont suffi pour la formation du grand banc terreux

qui sépare aujourd'hui cette ville du lac. Le dépôt auquel cet atterrissement doit son origine se continue au fond de la partie voisine, et tend sans cesse à l'élever de plus en plus, de sorte qu'avec le temps il pourra combler tout ce bassin et transformer le lac en une plaine, à travers laquelle le Rhône coulera sans s'élargir. C'est de cette formation de terres nouvelles, par suite du dépôt des matières charriées par le Rhône, que dépend le changement survenu dans la position de plusieurs villes de cette partie de la côte. Ainsi la tour de Tignaux, construite sur le bord de la mer, en 1737, s'en trouve maintenant éloignée d'une demi-lieue; Notre-Dame-Des-Forts était encore un port de mer vers la fin du neuvième siècle, mais aujourd'hui elle est à une lieue de la mer.

On donne le nom d'alluvions aux terrains qui se forment ainsi par le dépôt des matières charriées par les eaux, et comme ces alluvions, lorsqu'elles se forment à l'embouchure d'un fleuve, affectent souvent la forme du delta grec, en désigne par ce nom les atterrissements qui gagnent de la sorte le domaine de la mer. Le delta du Rhône (ou la Camargue) qui se trouve à l'embouchure du Pô est peu considérable; mais, sur certain point du globe, on en rencontre plusieurs qui ont une importance géologique bien plus grande. Un des plus célèbres est le delta du Nil, qui, suivant les calculs de quelques auteurs, a dû s'accroître de près d'une demi-lieue depuis le temps d'Hérodote, et qui, suivant l'opinion généralement reçue, a commencé probablement à se former au pied des rochers sur lesquels s'élèvent les Pyramides de Memphis. Les deltas de l'embouchure du Mississipi et de l'embouchure du Gange s'accroissent bien plus rapidement encore, et offrent plus d'intérêt au naturaliste.

Le Mississipi, le plus long de tous les fleuves de la terre, celui dont les affluents sont le plus considérables, produit des effets remarquables et dignes d'attention. Dans son cours extrêmement sinueux, non seulement il transporte et accumule en certains lieux les débris du sol, il charrie encore des masses énormes de végétaux. Chaque année, après la saison des inondations, les eaux en se retirant détruisent les bords d'alluvion du fleuve: des portions de terre couverte de bois épais se trouvent quelquefois précipitées ainsi dans le courant, de grandes parties d'îles sont entraînées. Des masses d'arbres flottants arrêtés dans leur marche par des bas fonds, des îles ou d'autres obstacles, s'amoncellent souvent sur place de manière à former des ponts naturels qui embrassent toute la largeur du courant. Outre cette accumulation fréquente d'arbres flottants, qu'on désigne sous le nom de *rafts*, et dont l'Atchafalaya et la rivière Rouge, deux principaux affluents du Mississipi, nous donnent des exemples, le fleuve principal lui-même transporte incessamment à l'extrémité de son delta, dans le Golfe du Mexique, des quantités considérables de grands arbres auxquels se mêlent les ossements des animaux qui ont péri dans les inondations. Ces phénomènes peuvent nous donner une idée de la manière dont s'est déposée la grande abondance de débris végétaux accumulés dans les couches terrestres, et expliquent en partie la présence des animaux détruits au milieu de ces couches.

Quant au Gange, la quantité de sable et de limon qu'il transporte dans le Golfe, pendant la saison du débordement, est si considérable que la mer en est troublée à plus de vingt lieues de la côte. Les vagues de la mer en se brisant contre les rochers du littoral, y déterminent des dégradations analogues aux éboulements qui s'observent dans les pays montagneux, et les matériaux ainsi détachés du sol, après avoir été roulés par les eaux ou divisés même en poudre grossière, sont entraînés au loin par les flots et vont se déposer, soit dans les grandes profondeurs, soit sur quelques bas-fonds, dont ils exhausser le niveau.

Les matières solides qui se déposent ainsi au sein des eaux y forment des couches horizontales, et, par l'effet du temps, de la pression qu'exercent le fluide dont elles sont recouvertes ou les nouveaux dépôts qui se superposent à elle, ces couches se consolident de plus en plus. Des phénomènes chimiques interviennent aussi quelquefois dans ce travail géologique, et contribuent à lier entre eux ces débris et à en former une roche plus ou moins dure renfermant tous les débris des animaux et des plantes aquatiques qui ont vécu dans ces eaux. Enfin il est à noter que les matières qui se déposent ainsi dans une localité déterminée n'y arrivent pas toujours d'une manière continue, et que souvent la nature de ces dépôts change en un même lieu, parce qu'ils y arrivent de points différents ou qu'ils y ont été apportés dans des circonstances dissemblables, d'où il résulte que, dans certains cas, c'est une seule et même couche qui se forme et qui acquiert sur place une épaisseur de plus en plus grande, tandis que d'autres fois ce sont des couches distinctes qui se superposent l'une à l'autre.

Or, en comparant la disposition des terrains qui, aujourd'hui encore, se forme de la sorte et celle d'un grand nombre de portions de la croûte solide du globe, dont

l'existence remonte bien au-delà des temps historiques, on remarque les mêmes caractères; il est par conséquent légitime d'admettre que jadis, de même qu'à l'époque actuelle, certaines couches de cette écorce géologique ont pris naissance sous l'influence de causes analogues et ont été produites à l'aide des mêmes procédés naturels. D'autres roches se forment aussi, pour ainsi dire, sous nos yeux par le dépôt des matières que les eaux de certaines sources tiennent en dissolution et abandonnent lorsqu'elles arrivent à la surface du sol. Dans diverses parties de la France, ainsi près d'une source située au nord de Clermont Ferrand, on en voit des exemples sur une petite échelle, et dans plusieurs localités de l'Italie, il se forme de la sorte des masses énormes d'une pierre calcaire, connue sous le nom de travertin.

Ce n'est pas seulement par l'action des courants que les débris solides provenant de la désagrégation des roches sont transportés au loin; cette cause est sans contredit la plus importante de toutes celles qui tendent à modifier aujourd'hui la forme de la surface de la terre; mais il en est d'autres qui méritent également de fixer ici notre attention, et de ce nombre est le mouvement de ces amas d'eau congelée que l'on désigne sous le nom de glaciers.

Les glaciers sont d'immenses masses de glaces encaissées dans les vallées ou suspendues aux flancs des hautes montagnes: leur étendue est souvent très-considérable: ceux qui occupent les grandes vallées des Alpes descendent en général des plus hautes sommets et se prolongent jusque dans les régions cultivées; il y en a qui ont cinq ou six lieues de long ou même davantage, sur une demi-lieue ou une lieue de large.

Dans toutes les hautes régions il tombe annuellement une quantité considérable de neige, et comme le soleil n'a pas assez de force pour en fondre la totalité pendant l'été, il s'en accumule d'année en année dans les anfractuosités situées au pied des plus hautes cimes. Sur la pente des montagnes les plus élevées, cette neige, ordinairement fine et poudreuse, conserve sa blancheur; mais au-dessous de cette région supérieure que l'on nomme le *champ ou plateau supérieur du glacier*, la neige devenue grenue et d'une teinte plus ou moins grisâtre à sa surface, constitue ce qu'on appelle le *névé*. Enfin au-dessous de l'espèce de réservoir ou mer de glace constitué par les deux régions précédentes, se trouve le glacier proprement dit, qui occupe les régions où la totalité de la neige tombée en hiver fond complètement en été, et qui est alimenté par les névés et les champs de neige dont il forme la décharge. Le phénomène le plus remarquable dont les glaciers sont le siège est le mouvement progressif de toute leur masse sur la pente des terrains qui les supportent. Ce mouvement lent, mais continu, a lieu dans le sens de la plus grande pente, mais n'est point dû à l'action exclusive de la pesanteur, puisqu'il est bien loin d'être accéléré, ni à la fonte de la partie la plus basse du glacier, circonstance qui n'aurait d'autre effet que d'en abaisser le niveau sur les pentes peu inclinées. La cause la plus puissante paraît être la dilatation que subit l'eau infiltrée dans les fissures capillaires, lorsqu'elle vient à se solidifier. Par cette dilatation, qui ne peut librement s'effectuer que dans le sens de l'épaisseur et dans celui de la pente, le glacier exerce sur les roches solides contre lesquelles il presse, un effort qui les pousse nécessairement en avant, et pendant lequel il use, creuse, arrondit et polit les surfaces sur lesquelles il frotte. Le mouvement dont il vient d'être question enlève aux parois rocheuses des parties plus ou moins volumineuses selon leur nature; l'action des agents atmosphériques détache aussi des portions des rochers voisins; la chute des avalanches amène encore des fragments de toute sorte dans le glacier, et de leur détritisme se forme une couche, appelée *la couche de boue*, entre la glace et la roche; mais la plupart des débris sont ramenés à la surface, et forment ce qu'on appelle des moraines, et bordent tout le pourtour du glacier sous les noms de moraines latérales, moraines médianes et moraines terminales ou frontales.

Ce n'est pas seulement par le mouvement des glaciers que des blocs erratiques peuvent être transportés loin du terrain auquel ils appartiennent; les glaces qui se forment sur les rivages des régions glacées enveloppent souvent des blocs de roches plus ou moins volumineux, les entraînent ensuite au large quand arrivent les débâcles, et les déposent çà et là sur les points où elles viennent échouer. On a vu des masses considérables ainsi transportées des côtes du Canada, du Groënland, de la Nouvelle Zemble, etc., etc., et les basses îles, les rivages et le lit du St. Laurent sont incessamment modifiés par des phénomènes de cette nature.

DR. J. A. CREVIER.

A continuer.

Les Pastilles du Dr. Nelaton, contre le Rhume, maladie des bronches, maux de Gorge et Consommation, produisent toujours l'effet désiré.—Lafond et cie. 25 cents la boîte.

CHANT D'AMOUR DU PAWNIE.

O "Cygne-qui-Soupire," enfant de Wacomie,
Prête l'oreille au chant du grand chef Népowie!
"Serre-d'Aigle" est tombé sous mes efforts puissants,
Et contre Wabersha j'ai combattu longtemps.
Mais ma voix, près de toi devient, ô jeune fille,
Douce comme le suc que l'étable distille.
Sœur de "Pigeon-Voilier," je t'adresse mes chants:
D'un cœur que tu remplis écoute les accents!

Fille d'un grand guerrier à l'arme flamboyante,
J'ai pu sauver tes jours, dans la mêlée ardente.
Sur toi deux ennemis avaient levé le bras:
L'un a roulé mourant sur le sol où mes pas
L'ont foulé; l'autre a fui; mais sous la forêt sombre
Mon dard rapide a su trouver son cœur dans l'ombre:
Je porte à mon carquois ses longs cheveux sanglants.
Fille de Wacomie, écoute mes accents!

Sur les flots du Kansa, le cygne à l'aile blanche
A moins de grâce encor que ton col qui se penche;
Et la lune argentant les sommets nuageux
De l'Ozark, moins que toi sait réjouir mes yeux.
Ta voix à mon oreille est plus tendre et plus douce
Que les flots du Wulwau murmurant sur la mousse.
Le soleil a bruni tes cheveux ondoyants:
O fille de l'aurore, écoute mes accents!

L'ennemi te dira ma force redoutable:
Fils de "Ta-bise-quong," j'ai son âme indomptable.
Les charmes des jongleurs ne me résistent pas,
Et la victoire accourt quand je lève mon bras.
L'acier même et le feu perdent toute puissance,
Devant le fer aigu de ma terrible lance.
Mes bras sont forts, les tiens sont faibles et tremblants:
De l'enfant du tonnerre écoute les accents!

NAP. LEGENDRE.

Traité du Recueil du Col. Patten.

LA PRIERE DU VIEILLARD

..... Assis auprès de l'âtre ardent, un vieillard aux cheveux gris tenait sur ses genoux une petite fille âgée de huit mois.

Il était neuf heures du soir. Le foyer lançait une lueur timide et des rayons vacillants à travers la salle.

Paul entendit un soupir, et vit le vieillard qui priait et pleurait en silence.

Et la petite fille ingénue, ignorante de l'avenir, insouciant de présent, sans souvenir ni regret, balbutiait joyeusement son petit langage, regardant tout autour d'elle, ouvrant les bras, les yeux pleins d'une infinie curiosité. Paul crut qu'elle voyait les anges et qu'elle leur parlait.

Et le vieillard priait et pleurait toujours. La prière est l'élevation de l'âme à Dieu; c'est un appel au secours que l'âme adresse au Tout-Puissant; c'est un regard qui se détourne des vanités et des mensonges de ce monde pour chercher au-delà de toutes les limites la Vérité souveraine qui donne la consolation, l'espérance et la force.

Le vieillard priait. Il pleurait aussi, et la pensée qui alimentait ses larmes était triste, oh! bien triste! Figurez-vous donc un père, rendu au dernier échelon de la vie, un vieillard qui voit déjà sa fosse ouverte prête à se refermer sur lui, tenir sur ses genoux son enfant qui n'a pas encore commencé la vie!

Les cheveux gris connaissent l'avenir par l'expérience du passé. Ils savent qu'il n'y a guère d'espérances sans déceptions, de projets sans obstacles, de joies sans illusions. Ils ont vu plus d'une fois les ténèbres remplir dans le cœur l'espace où un trait de lumière avait semé le jour. Ils ont vu souvent l'azur calme et sans tache d'un ciel ravissant s'effacer derrière des montagnes de nuages noirs et remplis de vents furieux, de tempêtes en rage, d'imprécations, de foudres, de malédictions. Souvent, au milieu du jour, l'ouragan déchainé a mis en pièces le vaisseau dont ils avaient salué le matin la paisible entrée au port. Ils vous diront que le chagrin est partout dans la vie, et qu'il poursuit l'homme partout, comme le chasseur dont le plomb meurtrier en veut à l'oiseau qui vole, comme à l'oiseau qui se repose au sommet de l'arbre, comme à celui qui se joue sur l'herbe des prés ou au bord du ruisseau.

Le vieillard pleurait; il ne pouvait pas ne pas pleurer, car il connaissait trop la vie, et il la redoutait pour cette pauvre petite dont il ne pourrait même pas guider les premiers pas.—"Oh! je compris les larmes du vieillard, m'a dit Paul, et, ma foi! j'en sentis toute l'amertume. Je compris l'amour paternel, cette incarnation du père dans son enfant."

Mais le vieillard, qui pleurait toujours, avait le front calme, la figure tranquille, le regard assuré. De temps à autre, un sourire se mêlait à ses larmes. Ses lèvres remuaient doucement une tendre et puissante prière, l'une de ces émanations de l'âme qui vont tout droit au cœur du Père par excellence. Combien l'âme, émanation elle-même de la Divinité, a de force et d'empire, quand, ouvrant ses ailes, elle vole vers les cieux déposer aux pieds du Très-Haut ses besoins et ses aspirations!

Et le vieillard priait toujours. Et déjà, il ne voyait plus ce monde; il avait oublié l'avenir de la terre, plongé qu'il était dans l'infini de l'éternité. Sa lèvre souriait plus souvent; le divin rayonnait dans son regard; une auréole ardente ceignait son front. Paul sentit comme un parfum céleste qui invitait à la prière, et tombait à genoux:—"O mon Dieu! s'écria-t-il, bénissez mon père, et protégez ma sœur."

PHILIPPE MASSON.

OUBLI

Oublie, ô mon cœur! O mon pauvre cœur, oublie!
Il doit être un terme aux chagrins et aux douleurs, et la vie appelle à trop de devoirs pour que l'on verse des larmes à chaque illusion qui s'envole, à tout espoir qui s'évanouit, à tout rêve qui s'efface, à toute joie qui meurt, à toute déception qui apparaît.

Hélas! si l'homme se livrait à l'amère tristesse qui le poursuit toujours et en tous lieux, pourrait-il soutenir le fardeau du jour, et porter sa tâche au milieu du monde? Rencontrerait-il quelque part la douce quiétude qui remet des fatigues et des

travaux, ce calme de l'âme qui prépare le plaisir et fait goûter le bonheur?

Ah! pauvre cœur! tu veux la tranquillité, la paix, et tu t'abandonnes désespéré à la moindre affliction qui t'approche. Tu demandes le sommeil paisible, et tu t'ouvres à tout cauchemar. Tu cherches la jouissance pure et sans ombre, et tu acceptes tout ce qui peut la troubler. Tu désires la santé parfaite; et tu accueilles dans ton sein tout trait qui blesse, tout poison et tout venin.

La souffrance est l'apanage de l'homme déchu. Elle lui vient de toutes parts, elle court dans tous les sentiers qu'il suit, elle entrave ses aspirations les plus légitimes, elle se moque de ses joies les plus permises, elle se cache sous son sourire, elle l'obsède dans son activité, elle le provoque jusque dans son repos.

Pourquoi donc, ô mon cœur, écoutes-tu son langage? Pourquoi lui laisses-tu accès à ton foyer?

PHILIPPE MASSON.

Conférence de M. J. B. Cloutier à l'Ecole Normale-Laval.

(Suite et fin)

Une autre source de déboires pour l'instituteur, c'est l'ingérence ridicule des commissaires dans la gestion intérieure de ses classes. Ces GRANDS HOMMES sont d'autant plus exigeants qu'ils sont plus ignorants. La loi leur donne le pouvoir de passer tel ou tel règlement qu'ils jugent nécessaire, de déterminer les matières à enseigner, de faire le choix des livres, de visiter l'école. N'ont-ils pas par-là même tous les moyens possibles pour taquiner à leur gré l'instituteur, l'humilier, le mystifier et se dédommager ainsi de la supériorité intellectuelle qu'il a sur eux, chose qu'ils ne sauront jamais lui pardonner? Aussi ne se gêneront-ils pas, dans leurs prétendues visites officielles, de faire au maître des remarques aussi blessantes que déplacées. Tel enfant n'est pas à sa place dans telle classe, il serait mieux dans telle autre; telle matière ne devrait pas être enseignée tandis que telle autre devrait l'être, etc. Eh bien! M. n'y a-t-il pas là quelque chose d'excessivement blessant pour l'instituteur? Comment! vous êtes des hommes instruits, intelligents, vous avez fait de l'enseignement une étude spéciale, vous avez en mains tous les meilleurs traités de pédagogie, fruit des études les plus sérieuses et de l'expérience de plusieurs siècles; vous en avez extrait ce qu'il y a de mieux pour vous en former un système à vous, un système raisonné, vous êtes à même d'en apprécier tous les jours les avantages et vous verrez des hommes pleins de préventions venir vous imposer leur volonté, mettre des entraves aux progrès de vos élèves, paralyser vos efforts! Ah! M., il faut avoir les vertus de la vocation pour ne pas manifester extérieurement son indignation en pareille circonstance.

La modicité des salaires est aussi une question d'une grande importance pour l'instituteur. Il varie aujourd'hui de \$200 à \$300 pour les écoles modales. Autrefois, c'était peu de chose, il est vrai, mais cela suffisait au moins à procurer le strict nécessaire, tandis qu'aujourd'hui, c'est devenu une impossibilité, attendu que le prix des choses nécessaires à la vie a presque doublé.

Bien que les difficultés que je viens de signaler soient une source d'inconvénients pour l'instituteur, il en est une qui prime toutes les autres, je veux parler de l'instabilité des instituteurs; je n'avais pas besoin de la nommer cette difficulté, car tous, vous l'avez déjà devinée, puisque plusieurs d'entre vous se sont déjà trouvés face à face avec elle. Oui, M., si l'ignorance de certains commissaires, leur mesquinerie, leur mauvais vouloir, etc., causent souvent de graves embarras à l'instituteur, ces inconvénients ne sauraient être comparés à ce malaise, cette inquiétude, ces angoisses dans lesquelles le jette continuellement l'incertitude de sa position. En effet, n'y a-t-il rien de plus précaire que la charge d'instituteur? Il ne peut jamais compter sur le lendemain; son sort est entre les mains de quiconque se met dans la tête de le faire partir. Et comment procède-t-on en pareille circonstance? Rien de plus simple ni de plus facile. Je suppose que l'instituteur a eu le malheur de déplaire à quelqu'un, chose assez naturelle, car il est si difficile de contenter tout le monde. Eh bien! ce quelqu'un manifeste ses plaintes à qui veut l'entendre, plaide seul sa cause au milieu de sa propre famille, devant ses enfants dont plusieurs vont encore à l'école, et finit toujours, bien entendu, par donner le tort à l'instituteur. L'affaire est ensuite transportée à l'école par les enfants, qui commencent à regarder leur maître d'un mauvais œil. Ils vont maintenant l'épier et se communiquer mutuellement leurs remarques, leurs observations malveillantes; ses paroles n'auront plus le même poids, ses leçons la même valeur; la discipline va bientôt disparaître pour faire place au désordre, à la dissipation. Le maître s'évit, on lui résiste; il se plaint aux autorités, on ne l'écoute pas: si les choses vont mal, c'est sa faute; il ne sait pas s'y prendre, il manque d'énergie, il n'est pas à la hauteur de sa position. Mais on ne dit pas qu'il y a en dessous toute une affaire montée contre lui; on ne dit pas que depuis longtemps on raconte de porte en porte toutes sortes d'histoires sur son compte; on ne dit pas que son autorité a été ainsi peu à peu sapée dans sa base; on ne dit pas enfin qu'on veut l'envoyer à tout prix. On veut l'envoyer! et pourquoi? parce que le fils de M. le maire, enfant dissipé, incommode et sans talent, n'a pas eu de prix à l'examen; on veut l'envoyer, et pourquoi? parce qu'il s'est permis d'exprimer, dans une conversation, privée pourtant, son opinion sur une question politique; on veut l'envoyer, et pourquoi? parce que le neveu de l'un des commissaires achève cette année son cours normal et qu'on veut le placer au détriment de ce père de famille qui a travaillé avec tant de zèle, depuis déjà plusieurs années, à l'instruction des enfants de la paroisse.

Mais quel est donc, M. les commissaires, celui qui vous traite avec si peu de générosité? C'est celui qui vient après le prêtre, quant à l'importance des fonctions qu'il remplit; c'est cet homme de sacrifice et de dévouement qui se consume au milieu d'une salle malsaine et mal aérée; c'est celui qui apprend à vos enfants à craindre Dieu et à vous respecter; cet homme, c'est celui qui forme l'esprit et le cœur de ces petits êtres qui vous sont si chers; cet homme enfin, c'est celui qui a en mains l'avenir de la patrie; car quoi qu'on dise ou qu'on fasse, il n'en est pas moins vrai que la génération future ne sera que ce que l'aura faite l'instituteur.

Je pense, messieurs, avoir suffisamment démontré que tout n'est pas rose dans la vie de l'instituteur et que je n'avais pas tout de dire en commençant que sa position est parfois fort difficile.

N'allez pas croire cependant, qu'en vous faisant de l'enseignement une peinture si peu riante, je veuille jeter le trouble dans vos esprits, vous porter au découragement, détourner les jeunes gens de la carrière d'instituteur; oh! non! telle n'est pas mon intention. Je croirais, en agissant ainsi, forfaire à mon devoir, manquer de patriotisme. Non, non, encore une fois; mon seul but, mon unique but est de vous démontrer la nécessité où nous sommes de travailler d'un commun accord à relever l'état d'instituteur.

Quels sont donc les moyens d'atteindre ce but? Ils sont de deux espèces; les uns concernent l'instituteur lui-même, les autres sont indépendants de sa volonté.

L'instituteur doit avant tout se mettre à la hauteur de sa position, ce qui n'est pas peu dire, s'il veut mériter toute la confiance et tout le respect dont il a besoin pour bien remplir les devoirs de sa charge. Il ne doit pas oublier un seul instant que toute une paroisse a les yeux sur lui, qu'on examine, qu'on observe, qu'on scrute minutieusement jusqu'à ses moindres citations; que le père de famille exige que celui qui est chargé d'instruire ses enfants mérite toute sa confiance, qu'il soit un homme irréprochable et puisse être pris pour modèle dans la vie pratique. Mais si son exemple doit exercer une si grande influence sur la jeunesse, avec quel soin l'instituteur ne doit-il pas s'observer! Quelle mesure, quelle réserve ne doit-il pas apporter dans toutes ses paroles, dans toutes ses démarches?

Qu'il n'oublie pas non plus que, indépendamment de ses études classiques, indispensables aux progrès de ses élèves, il doit se mettre au fait de toutes les questions du jour, afin de pouvoir figurer avantageusement avec les personnes instruites; qu'il se garde bien néanmoins d'apporter dans la conversation cet air tranchant, ce ton doctrinal qui pourrait indisposer les gens contre lui et lui attirer beaucoup de désagréments.

Il lui faut donc toujours, dans ses rapports avec M. le curé, avec M.M. les commissaires, et avec les parents, beaucoup de sagesse, de modération et de tact, s'il veut réussir.

La régularité à assister aux conférences est aussi un point que l'instituteur ne doit pas négliger. Ces réunions stimulent le zèle, ravivent le courage, et entretiennent chez les membres cet esprit de corps si nécessaire au succès. A toutes ces conférences, des sujets pratiques sont discutés et chacun peut y trouver quelque avantage: les jeunes instituteurs recueillent les fruits de l'expérience de leurs confrères qui ont vieilli dans l'enseignement. D'ailleurs, tout le monde n'a pas la même aptitude; chacun a une spécialité: l'un excellera dans l'enseignement de l'orthographe; un autre réussira mieux en arithmétique, un autre en histoire, etc. Eh bien! en nous communiquant mutuellement nos réflexions aux conférences, nous profiterons des lumières les uns des autres. Ce sera un excellent moyen de rendre notre enseignement uniforme, et d'éviter de tomber dans la routine où nous glissons mutuellement en suivant toujours les mêmes procédés.

Quant aux moyens de succès indépendants de notre volonté, je n'ai pas à m'en occuper, car ils sont du domaine de la législation et pour quiconque connaît les bonnes dispositions de l'honorable ministre de l'instruction publique à l'égard de la classe enseignante, ses sympathies pour l'éducateur de la jeunesse, il n'est pas permis de douter qu'il ne fasse subir à la loi toutes les modifications nécessaires pour accorder à l'humble maître d'école toute la protection qu'il a droit d'attendre. Le sage ministre saura, dis-je, soustraire l'instituteur au despotisme de ces commissaires malveillants, de ces parents mal disposés dont j'ai parlé plus haut, en contrôlant, par l'entremise des inspecteurs, le pouvoir qu'ils ont de renvoyer un maître, même sans aucune raison.

Je pense que si ce point important était une fois réglé, ce serait un grand pas de fait vers le progrès. Une foule de difficultés disparaîtraient par-là même; car du moment que les parents sauraient qu'il leur est presque impossible de faire partir l'instituteur, ils ne seraient plus portés à cabaler contre lui pour la moindre bagatelle, pour une chimère, pour exercer une petite vengeance. Ils tâcheraient au contraire de régler à l'amiable les difficultés qui pourraient surgir à l'école de temps en temps; ils comprendraient qu'il est de leur intérêt et de celui de leurs enfants que les choses aillent bien, et régleraient en conséquence leur conduite à l'égard du maître.

Dans quelques pays de l'Europe, les instituteurs sont inamovibles, dans d'autres, tel qu'en Belgique, par exemple, il faut, pour déplacer l'instituteur, l'intervention de trois pouvoirs réunis, l'inspecteur civil, l'inspecteur religieux et le pouvoir communal, de sorte qu'il est très-difficile, pour ne pas dire impossible, de déplacer un instituteur.

Il est vrai que les pays de la vieille Europe et le Canada ne sont pas dans les mêmes conditions sur ce point, et que l'inamovibilité des instituteurs peut avoir ici, dans certains cas, de graves inconvénients; mais au moins, qu'on le mette à l'abri des préjugés; qu'on lui accorde toute la protection nécessaire, afin qu'il puisse se livrer entièrement et sans inquiétude aux devoirs de sa charge. Alors, de telles conditions relèveront son moral, stimuleront son courage et lui feront aimer son état. Cela exercera aussi une heureuse influence sur ses classes, sur ses élèves et sur leurs parents. On aura plus de respect pour lui; on cessera de le considérer comme un simple domestique dont on se débarrasse quand on le veut; on finira bientôt par mieux apprécier ses services. La jeunesse s'attachera davantage aux principes qu'il inculque, suivra plus volontiers ses conseils. Elle apprendra de lui à respecter le clergé et les différents pouvoirs de la hiérarchie sociale; elle apprendra, dis-je, à admirer, aimer et chérir la patrie, nos coutumes, nos institutions, notre langue et nos lois.

BIBLIOGRAPHIE

LA MAIN DE VELOURS, par Mlle. Gabrielle d'Étampes, un volume in 12., 63 cents, franco par la poste, 70 cents. Paris: Régis Buffet et cie., éditeurs. Montréal: J. B. Rolland et Fils, libraires-dépositaires, rue St. Vincent, Nos. 12 et 14.

Ecrire le nom de Mlle Gabrielle d'Étampes, c'est assurer d'avance à nos lecteurs qu'ils trouveront dans son nouveau volume tout l'intérêt et tout le charme qu'ils ont rencontrés dans les autres, plus d'intérêt et plus de charme encore, s'il est possible.

LA MAIN DE VELOURS, quel joli titre! et comme il est bien trouvé par la petite Gatiennette pour sa grande amie Jeanne de Kérel! et cependant quelle main de fer se cache sous cette main de velours si caressante! Quel ascendant elle acquiert par sa douceur, cette charmante Jeanne! comme chacun dans cette noble famille éprouvée par les cruels événements de la dernière guerre, subit peu à peu son influence! Elle a des paroles

et des consolations pour toutes les douleurs, elle apprivoise le farouche Pierre, qui devenait chaque jour plus morose et plus misanthrope; elle convertit jusqu'à ses cousins et leur amie, ces fâcheuses jeunes filles qui la détestaient à cause de sa supériorité morale. Enfin, à l'heure de son propre sacrifice, quand, se dévouant pour son frère, son fiancé la quitte pour se donner à Dieu, elle courbe la tête et ne le dispute pas un instant au divin maître. Mais bientôt elle entrevoit une destinée bénie, et Pierre qui l'aimait sans oser le lui dire. . . .

Mais j'ai tort de raconter froidement ce touchant récit, nos lectrices m'en voudront certainement de ne pas leur ménager la surprise. Quelles se consolent cependant. Le livre offre assez d'intérêt pour qu'elles se passionnent en le lisant et ne le quittent plus quand elles l'auront commencé.

Ce volume, que nous croyons appelé à un vrai succès, doit être particulièrement signalé à cette époque de l'année où l'on se préoccupe de cadeaux à faire. Toutes les jeunes filles aiment les livres, et les livres sont le présent le plus facile à offrir, comme à faire accepter, mais il faut savoir choisir et l'on ne peut mieux faire que d'acheter ce livre. Il y a tant de lectures qui ne sont pas sans danger et qu'une mère prudente ne peut autoriser sans réflexion et sans étude.

Nous accusons réception du premier numéro d'un joli journal de médecine, qui a pour titre: *Le Guide Sanitaire*. Il se publie à Montréal. Sa rédaction est confiée à un comité de collaborateurs. Cette feuille, qui se voue à l'étude des questions d'hygiène, est appelée à faire beaucoup de bien. Aussi n'hésitons-nous pas d'engager le public à souscrire à une œuvre qui mérite sous tous rapports. *Le Guide Sanitaire* est publié sous forme de brochure in-80. Beau papier, typographie irréprochable. Chaque numéro contiendra 32 pages. Prix de l'abonnement par an: \$2.00. *Le Guide* paraîtra tous les mois. On peut s'adresser pour l'abonnement, à MM. Tardif et Turcotte, éditeurs-proprétaires, 57½ rue St. Gabriel, Montréal.

LES CONDITIONS DE LA VIE CHEZ LES ÊTRES ANIMÉS

I

Les conditions d'existence auxquelles les êtres sont soumis offrent une diversité prodigieuse, en harmonie avec la diversité même des formes animales. Il y a en effet entre l'organisation, les particularités de séjour, les aptitudes, les mœurs, les instincts, l'intelligence des êtres, des relations intimes qui appellent l'étude profonde, et après l'étude—la méditation. On sent que cette étude est la voie sûre pour conduire à l'interprétation juste de la plupart des phénomènes de la vie et à l'idée saine du plan de la création. La possibilité de s'arrêter avec fruit sur un tel sujet date presque d'hier; elle ne pouvait venir qu'après la multitude de recherches scientifiques poursuivies jusqu'à notre époque.

En tout pays, chez les peuples primitifs comme chez les nations policées, la plus vague contemplation du monde animé a permis de reconnaître des conditions d'existence imposées par la nature aux divers représentants de la création. Tandis que les caractères les plus apparents, les traits d'organisation les plus remarquables restent inaperçus des observateurs superficiels, les principales aptitudes et le séjour des êtres les plus répandus n'échappent à personne. Les premiers hommes ont remarqué qu'il y avait des créatures en quelque sorte attachées à la terre, d'autres douées de la faculté de se mouvoir dans l'air, d'autres enfin destinées à vivre dans l'eau. Animaux terrestres, aériens, aquatiques, voilà les seules distinctions avant tout examen un peu attentif. Dans le spectacle de la nature, rien ne frappe plus vivement l'esprit humain que les circonstances de la vie.

L'idée presque naïve qui fait concevoir de grands rapports entre les êtres les plus dissemblables, s'il y a quelque analogie dans certaines facultés et dans le séjour, s'enracine si profondément qu'elle persiste en présence de notions bien suffisantes pour la faire abandonner. Les exemples abondent. Autrefois, pour tous les yeux qui, avec une sorte de terreur superstitieuse, considéraient les chauves-souris pendant leurs rapides évolutions nocturnes, ces animaux, ayant la faculté de voler, devaient être des oiseaux. A une époque à laquelle déjà des connaissances scientifiques étaient acquises, les ignorants n'étaient plus seuls à suivre cette opinion. Les chauves-souris ont le corps couvert de poils, elles ont des dents, elle mettent au monde des petits vivants, elles allaitent leurs jeunes, en un mot elles réunissent tous les caractères essentiels des animaux terrestres habituellement désignés sous le nom de quadrupèdes. Des hommes instruits de ces faits par l'observation continuent néanmoins, comme les ignorants, à voir dans les chauves-souris des oiseaux d'une forme étrange ou tout au moins des êtres qui tiennent à la fois des oiseaux et des quadrupèdes. Au XVII^e siècle, Belon, le naturaliste voyageur, Scaliger, le célèbre érudit, se contentaient de ce genre d'appréciation. Un sentiment aussi mal fondé se prononce bien plus énergiquement encore à l'égard des dauphins et des baleines; la persistance à regarder ces habitants des mers comme des poissons cède avec une peine extrême devant la notion exacte des traits les plus caractéristiques de leur organisme. Comme à la condition de séjour commune aux dauphins et aux poissons se joignait une assez grande ressemblance dans la forme générale du corps, on résista beaucoup avant de reconnaître la vérité. On n'ignorait pas que les baleines et les dauphins sont des animaux à sang chaud, les poissons des animaux à sang froid, que les uns ont une respiration aérienne, les autres une respiration aquatique, que les premiers, véritables mammifères, fournissent du lait; malgré tout, les baleines et les dauphins, vivants dans l'eau, semblaient ne pouvoir être que des poissons.

Si l'attention s'arrête le plus volontiers sur les conditions de séjour, elle est ensuite captivée par des aptitudes séduisantes. Sans avoir étudié, on a de tout temps admiré la construction du cygne et des autres oiseaux de la même famille si heureusement appropriée à leur mode de natation. Sans plus d'efforts, on a remarqué que les poissons réalisent par la forme de leur corps et par leurs nageoires les conditions les plus favorables pour se mouvoir dans l'eau. On n'a pas eu besoin de recherches pour apprendre que les ailes de l'oiseau et de l'insecte sont les instruments qui permettent à ces animaux de se soutenir dans l'air et de traverser des espaces plus ou moins considérables. A toutes les époques, les ailes ont été pour les hommes un objet d'envie, un idéal. En imagination, il existe des anges, et ces créatures célestes à forme humaine portent des ailes. S'élever en peu d'instant à de grandes hauteurs, franchir avec

rapidité de vastes étendues, se dérober d'une façon presque soudaine à ceux que l'on veut fuir, tomber à l'improviste en certains endroits pour y découvrir des choses secrètes ou charmantes, sont des désirs qui ont agité bien des cœurs.

Quelques-uns des traits généraux de la nature ont été inévitablement sensibles dans tous les âges aux yeux des hommes les moins enclins à se livrer à de hautes spéculations; seulement rien n'était compris. Aussi ce fut un événement lorsque George Cuvier, fut instruit que ses devanciers, découvrit "qu'il existe quatre formes principales d'après lesquelles tous les animaux semblent avoir été modelés." Cette nouvelle clarté reçut bientôt tout l'éclat imaginable par les observations d'un professeur de Saint-Petersbourg, travaillant et méditant sans souci des opinions plus ou moins acceptées. Il était arrivé à cet investigateur patient et habile de constater que les caractères des êtres dans leur état d'embryons assuraient les divisions naturelles reconnues par Cuvier, et dont il y avait seulement à rectifier les limites. D'un autre côté, d'heureuses inspirations écloses dès les premières années de notre siècle imprimaient aux recherches une direction particulièrement favorable aux progrès de la science. Avec des succès mêlés de quelques revers dus à l'absence de connaissances encore suffisamment précises, on apportait chaque jour davantage les preuves que tous les animaux vertébrés, mammifères, oiseaux, reptiles, poissons, ont les mêmes organes situés dans des rapports constants, que tous les animaux articulés, insectes, arachnides, crustacés, dérivent d'un seul plan primordial. Pour les vertébrés, la démonstration est venue en grande partie des efforts de Geoffroy Saint-Hilaire; pour les articulés, elle a été faite par Savigny.

L'idée exacte de la constitution générale des animaux s'étant fait jour, les études d'anatomie, convenablement dirigées, cessaient d'avoir pour unique objet la configuration des organes; elles devaient tendre à l'interprétation des modifications de l'organisme, à la détermination du rôle des parties, à la découverte du mécanisme des appareils. Sous l'inspiration de ces vues, les résultats obtenus ont été immenses, et la science a grandi avec une merveilleuse rapidité.

La conformité de séjour et d'aptitude n'est plus aujourd'hui pour aucun zoologiste le signe assuré de ressemblances fondamentales, et cependant, par suite de cette tendance que nous avons signalée, elle conduit encore parfois à de graves erreurs d'appréciations.

EMILE BLANCHARD.

(A continuer)

M. Joseph Maire, attaché à la rédaction de la *Minerve*, est parti la semaine dernière pour New-York, d'où il s'embarquera pour l'Europe, à bord du vapeur *La France*, de la ligne transatlantique. Il se rend à Lyon, France, où réside sa famille.

M. Maire habitait le Canada depuis environ six ans. Durant son séjour au milieu de nous, il s'est attiré l'amitié et l'estime de tous ceux qui l'ont connu. Nous ignorons si M. Maire reviendra au Canada qui, pendant quelques années, a été pour lui une autre patrie; mais nous en formons le vœu sincère.

NOS GRAVURES

WINNIPEG

Au moment où l'attention publique se concentre sur la Province de Manitoba, il est intéressant de connaître les lieux où se sont accomplis les principaux événements dont nous ressentons encore le contre-coup. Notre gravure est d'après un dessin pris sur les lieux mêmes.

LA CONSULTATION

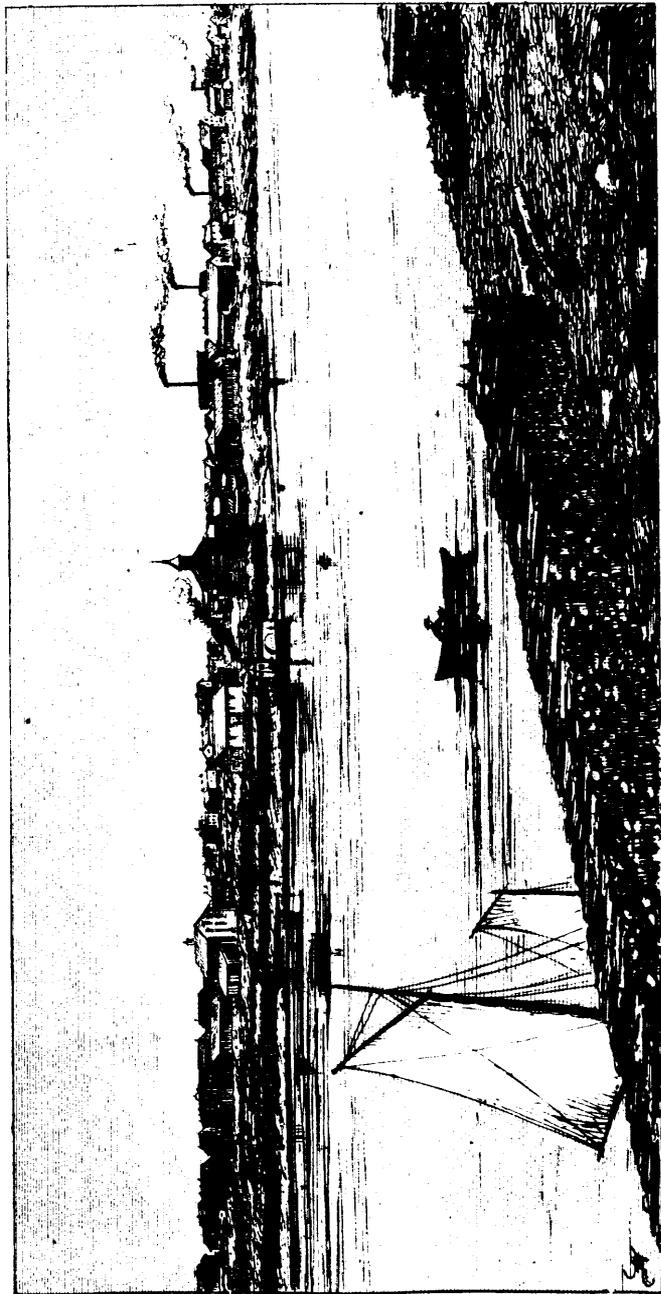
Un brave homme a besoin d'une interprétation exacte et certaine d'un document de grande importance; on le menace d'un procès. Il s'adresse naturellement au vénérable notaire du village, une autorité toujours respectée. Quelle vérité dans ce tableau! Voyez l'attention concentrée du notaire, et l'incertitude anxieuse du client. L'expression des deux figures est parfaite.

BOEUFs ATTAQUÉS PAR DES OURS

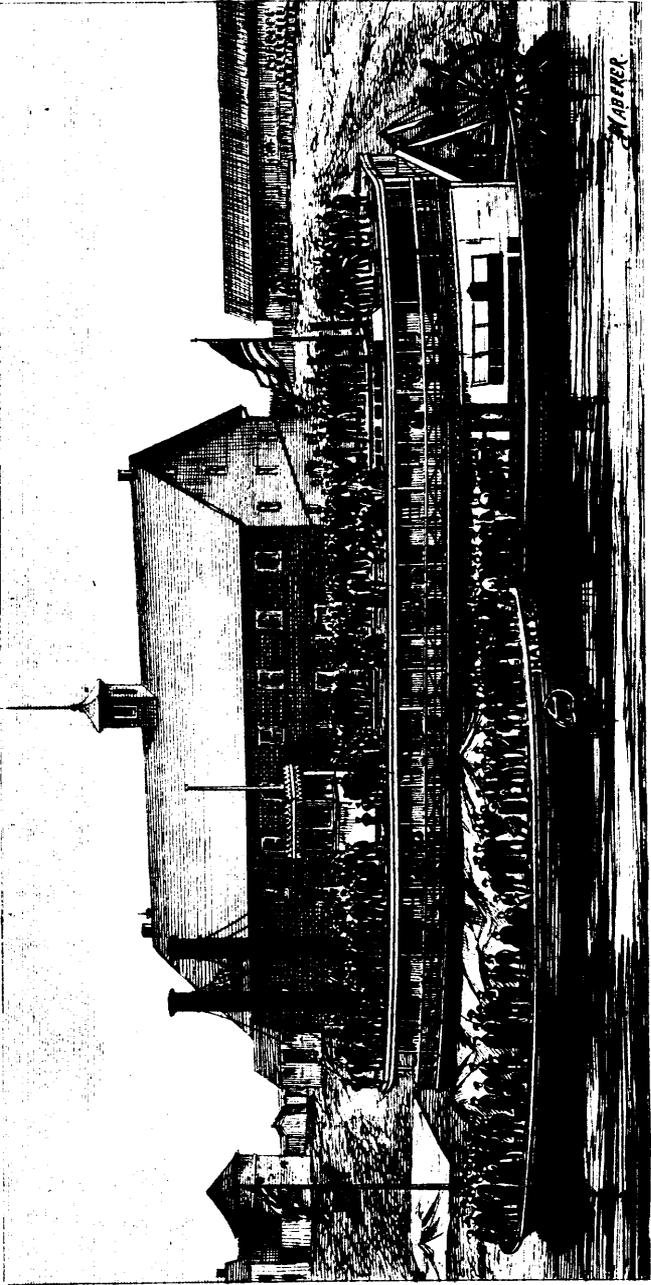
La faim, dit le proverbe, fait sortir le loup du bois. Elle a la même action sur l'ours, cet hôte incommode des Pyrénées et des Alpes.

Chaque année, à l'entrée de l'hiver, quand la provende lui fait défaut, maître Martin, quittant la montagne et ses forêts sombres, où il gîte en quelque caverne, se risque à descendre dans les vallées. Et alors, malheur au troupeau qui se trouve sur son chemin! Car, lorsque la faim l'aiguillonne, le redoutable plantigrade rompt forcément avec ses habitudes et ne dédaigne plus alors de se repaître de chair. Les habitants du Dauphiné et de la haute Provence en savent quelque chose, eux qui perdent à ce jeu force moutons gros et gras, quand ce ne sont pas de beaux et bons bœufs, comme cela arrive parfois et vient encore d'arriver dernièrement sur les bords du Jabron, dans une des petites vallées des montagnes de Lure. Plusieurs ours affamés s'y jetèrent à l'improviste sur des bœufs qui pâturaient dans un pré et vinrent à bout de quelques-uns, les autres ayant bravement cherché leur salut dans la fuite.

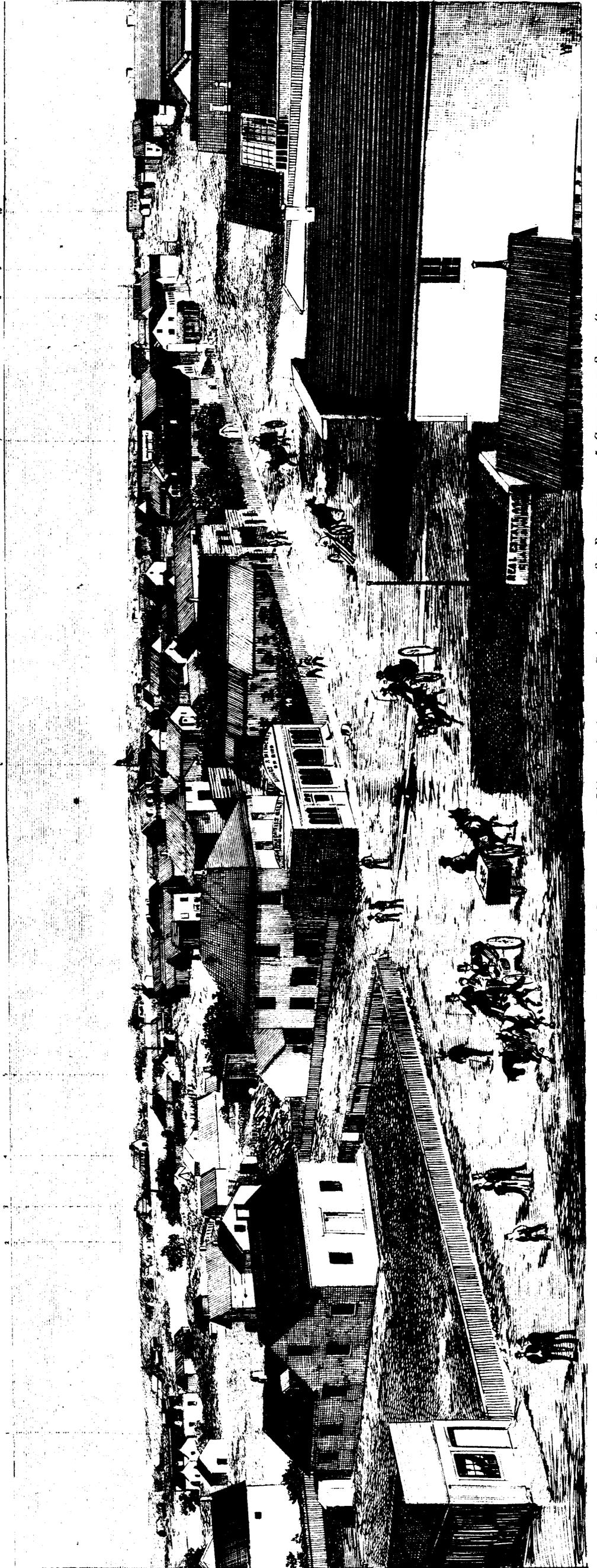
De pareilles attaques sont fréquentes, et les pertes qu'elles causent ne laissent pas de être sensibles, car les ours sont fort nombreux dans les Alpes dauphinoises. On a beau leur donner la chasse, en détruire; malgré tout, dans leurs rangs, les vides sont bientôt comblés, si bien que, en fin de compte, après comme devant, il en reste toujours... trop.



WINNIPEG, SUR LA RIVIERE ROUGE



WINNIPEG, ET FORT GARRY À GAUCHE; ARRIVÉE DES MENNONITES



1. RÉSIDENCE DE MR. BARNATYNE 2. COLLÈGE DE ST. BONIFACE 3. L'ARCHÉVÊCHÉ 4. CATHÉDRALE DE ST. BONIFACE 5. COUVENT DES SŒURS GRIBES
 6. DOUANES 7. MAGASIN DU DR. SCHULTZ 8. GRACE CHURCH 9. FORT GARRY 10. CANADA PACIFIC HOTEL 11. SITE DU NOUVEAU BUREAU DE POSTES

RUE PRINCIPALE DE WINNIPEG; ST. BONIFACE À GAUCHE, FORT GARRY À DROITE



LA CONSULTATION



UN TROUPEAU DE BOEUFs ATTAQUE PAR DES Ours, DANS LE DAUPHINE

L'OPINION PUBLIQUE

JEUDI 3 DECEMBRE 1874

LA SESSION LOCALE

Lorsque nos abonnés recevront ce numéro, les Chambres de Québec se seront réunies, et la politique du cabinet Boucherville sera officiellement connue.

Cette session promet d'être intéressante à plus d'un titre. La curiosité du public est en éveil à l'endroit des nouveaux ministres. Deux d'entre eux, M. Church et M. Angers, sont à peu près inconnus à la Chambre actuelle, et l'on a hâte de savoir si chez eux la valeur a devancé l'expérience et le nombre des années. M. Church siégeant à Québec dans le premier parlement, et M. Achintre dans ses *Portraits Parlementaires* l'appelait « l'un des meilleurs députés du temps présent et l'une des réserves de l'avenir. » M. de Boucherville partageait cette opinion, puisqu'il est allé le chercher dans la vie privée pour l'associer à son œuvre. Quant à M. Angers, il a conquis à Québec la réputation d'un avocat de premier ordre; il lui reste à faire ses preuves en Chambre. Son discours de Sherbrooke a bien disposé l'opinion en sa faveur.

Ensuite, on se demande quelle attitude vont prendre vis-à-vis du ministère M. Ouimet, M. Chapleau et M. Rivine. Les uns prêtent à celui-ci l'intention de s'allier ouvertement avec l'opposition; les autres disent que M. Ouimet et M. Chapleau seront franchement ministériels. Les calculs vont leur train. L'on saura à quoi s'en tenir dès les premiers jours de la session, car durant les débats sur l'adresse il sera inévitablement question de l'enquête dans l'affaire des Tanneries, et les principaux intéressés ne pourront garder le silence.

Le ministère se maintiendra-t-il? Les journaux de l'opposition annoncent sa chute prochaine; les feuilles amies lui prédisent longue vie. C'est la vieille histoire des luttes pendantes, des élections populaires où chaque candidat est également certain de remporter la victoire. On peut dire néanmoins, sans crainte de se tromper, que si le cabinet conservateur est défait, c'est qu'une majorité conservatrice l'aura bien voulu. Il est vrai que les suicides sont fréquents de nos jours.

OSCAR DUNN.

NOUVELLES

M. Hurteau, M. P. pour l'Assomption, a résigné le 23 sur preuve de corruption par ses agents.

On annonce que la pétition contre l'élection de M. Mousseau, député à la Chambre des Communes pour le comté de Bagot, a été retirée.

La cause de l'élection contestée des Deux-Montagnes a été fixée au 11 janvier prochain. Elle sera instruite à Ste. Scholastique.

Une dépêche de St. Jean Port Joli annonce que le juge Casault a rejeté la pétition contre l'élection de M. Casgrain, député de l'Islet.

Le gouvernement a commencé depuis quelque temps à payer l'indemnité seigneuriale. Au-delà de \$800,000 ont été données.

La *Revue des Deux-Mondes* publie dans sa dernière livraison un article sur les *Pêcheries de Terre-Neuve* signé *Un officier de Marine*, et qu'on attribue au commandant Humann.

On doit bientôt commencer la construction d'un nouveau pont en fer sur la Chaudière, près d'Ottawa. Ce pont coûtera entre trente et quarante mille piastres. Le gouvernement fédéral s'engage à payer les deux tiers et la ville d'Ottawa l'autre tiers.

Le juge Coursol, V. Hudon, J. L. Cassidy, A. Jodoin, l'Abbé Chabert et autres demanderont à la Législature Locale à sa prochaine session un acte pour incorporer « l'Institut National Spécial des Beaux Arts, Métiers et Industries. »

Le Rév. J. B. Primeau, de Worcester, dit le *Foyer Canadien*, se propose d'établir des salles de lecture et d'amusements dans sa paroisse, pour tenir la jeunesse éloignée des compagnies mauvaises et des divertissements dangereux.

On dit que Mgr. l'Evêque de Montréal a décidé de porter l'affaire Guibord devant la Chambre des Lords d'Angleterre. Il alléguerait que le jugement rendu par le Conseil Privé enfreint les garanties accordées à l'Eglise Catholique du Canada par le Traité de Paris, 1763.

Le Conseil de la Cité de Québec s'est prononcé au sujet du chemin de fer de Québec au Lac St. Jean. Après un long débat, le conseiller Russel proposa, secondé par le conseiller Chambers, d'accorder à la Compagnie un octroi de \$2,500 par mille sur tout le parcours du chemin. La résolution fut adoptée par 11 contre 10.

Mercredi, le 25, à Sherbrooke, l'honorable M. Chapleau a épousé Mademoiselle Marie-Louise King, fille du Lieut.-Colonel King, Major de Brigade.

M. l'abbé Dufresne, V. G., présidait à la cérémonie. Après le mariage, M. et Madame Chapleau partaient pour New-York par un train spécial mis à leur disposition par la compagnie du Massawippi.

Les Acadiens d'Egmont Bay, Ile du Prince Edouard, ont formé une société de discussion, dont le président est l'hon. Jos. O. Arsenault. Fonctionnant au sein d'une population essentiellement agricole, cette société de discussion s'occupe surtout d'agriculture.

Puisse le bel exemple de nos compatriotes d'Egmont Bay être imité dans nos paroisses de la Province de Québec.

Les habitants d'Egmont Bay reçoivent presque tous le *Moniteur Acadien*, et cette feuille n'est pas étrangère au progrès qui se manifeste dans cet endroit reculé de la Puissance.

On avait souvent prétendu, dit le *Canadien*, que nos voisins, les Américains, sont bien plus adonnés à la lecture que nous. Cela n'est cependant pas le cas. D'après les derniers calculs, il y a, dans toute la Puissance, 550 journaux; aux Etats-Unis il y en a environ 55,000. Mais il faut se rappeler que la population de la République voisine est de près de 40,000,000, tandis que les Canadiens ne sont qu'au nombre de 4,000,000. Or, si l'on veut se donner la peine de faire une règle de trois bien simple, on se convaincra que la proportion entre le nombre de journaux publiés et la population, est exactement la même dans les deux pays.

On annonce la mort de M. Pierre Richard Lafrenaye, avocat, qui a succombé, le 22 à une grave maladie qui le minait depuis plusieurs mois.

Né aux Trois-Rivières, le 24 juin, 1824, M. Lafrenaye fut admis au Barreau en 1845 et se fit, en peu de temps, une position distinguée dans sa profession à Montréal et dans le district de Richelieu. Ses talents et ses connaissances légales lui valurent une nombreuse et lucrative clientèle, et il est du petit nombre de ses confrères qui ont fait fortune au Barreau.

M. Lafrenaye fut d'abord associé de feu M. Giard et plus tard de feu M. Joseph Papin, et dernièrement de M. Louis Armstrong. Il était professeur de droit à l'Université McGill.

M. Lafrenaye avait épousé Mlle Starnes, sœur de l'hon. Henry Starnes, décédée depuis plusieurs années. Il ne laisse qu'un fils, M. Richard Lafrenaye, de la Banque d'Epargnes.

En politique, M. Lafrenaye a toujours appartenu au parti libéral. Plusieurs fois, il refusa des candidatures au Parlement.

Les nouvelles de Terre-Neuve sont malheureusement bien tristes et viennent confirmer les bruits alarmants qui avaient déjà été répandus sur le sort de quelques goélettes et bateaux-pêcheurs. Le cyclone qui a causé tant de désastres s'est fait sentir à Terre-Neuve, et, comme l'année dernière à pareille époque, il a surpris une grande quantité de goélettes et de bateaux de pêche français qui se trouvaient sur les petits bancs. On compte, dit-on, six goélettes et neuf bateaux perdus corps et biens dans les eaux de Terre-Neuve.

Chaque goélette pouvait avoir 15 ou 16 hommes d'équipage, et chaque embarcation 3; ce serait donc plus de 100 marins disparus, presque tous de la baie de Cancale et de divers points de la Bretagne; parmi eux beaucoup étaient pères de famille et laissent des veuves et des orphelins sans ressources. Ces tristes nouvelles donnent malheureusement raison à ceux qui recommandent des assurances sur la vie des marins: il y a là une lacune à combler. Ces hommes, victimes de leur rude et dangereuse navigation, laisseraient au moins à leurs familles une somme relativement importante, qui les mettrait pour longtemps à l'abri de la misère.

FAITS DIVERS

SOUTHBRIDGE, MASS.—Election des officiers de la Société St. Jean-Baptiste de Southbridge, Mass, le 2 Novembre.

G. J. Lamoureux, président.
V. W. Lamoureux, vice-prés.
J. D. Blanchard, sec.-arch.
Léon Gaduvas, sec.-cor.
Alex. Lataille, trésorier.
E. F. Lamoureux, coll.-trés.
Clément Bérin, ass.-coll.-trés.
Michel Surprenant, com.-ord.
Jos. Degriner, ass.-com.-ord.

Il est question d'avoir un cours de lectures françaises à Southbridge, Mass.

MORT D'UN CENTENAIRE CANADIEN.—Antoine Laurence, âgé de 102 ans, est mort à Richmond, Vt., la semaine dernière.

CANADIEN VAINQUEUR.—Nous voyons par les journaux de Plattsburg, N. Y., qu'à la joute des tireurs de carabine du club de cette arme, ouverte à tout le monde, le premier prix de la cible à 200 pas ainsi que le premier prix de celle à 400 pas ont été remportés par M. Aimé Aubin, fils, de Montréal.

ST. MARC.—Le village de St. Marc est dans l'émoi depuis une dizaine de jours, à l'occasion de la disparition subite d'un citoyen de cette paroisse, M. Auguste Paradis, cultivateur et propriétaire. M. Paradis était âgé de plus de soixante-dix ans et était encore robuste et plein de vigueur malgré son grand âge. Il était venu à Montréal au commencement du mois. M. Paradis, qui était célibataire, habitait seule une maison isolée et située sur la lisière du bois, à St. Marc de la Rivière Chambly.

Jeudi matin, 19 courant, ses voisins trouvèrent la maison vide, les portes enfoncées et l'intérieur offrant l'aspect d'un désordre complet et toutes les marques d'une éfraction. Ils constatèrent en même temps la disparition de M. Paradis, dont personne n'a pu retrouver aucune trace depuis lors. Toutes les suppositions sont qu'un meurtre a été commis, et que le corps de la victime a été caché quelque part dans les environs. Comme il est tombé une épaisse couche de neige depuis lors, les recherches sont devenues très-difficiles, et il serait presque impossible de découvrir le lieu où le corps se trouve déposé. La maison et les dépendances ont été visitées en tous sens sans succès.

M. Paradis avait été vu pour la dernière fois la veille, 18 courant, dans sa demeure. Comme il passait pour garder chez lui des sommes d'argent assez considérables, on suppose qu'il aurait été assassiné par des voleurs qui se seraient introduit chez lui et qui auraient ensuite fait disparaître son corps. On a trouvé son lit défait, les couvertures et les oreillers par terre. On n'a constaté toutefois la disparition d'aucun objet, mais on a découvert que les papiers de M. Paradis avaient été enlevés de l'endroit où on croit qu'il avait l'habitude de les tenir, et quelques-uns ont été trouvés dispersés sur le plancher. On n'a pu s'assurer cependant s'il en manquait et s'il a été volé de l'argent. L'éloignement où se trouve la maison du village, et son isolement, ont facilité la tentative des malfaiteurs et empêché que leur victime ait pu appeler du secours et se faire entendre des voisins.

M. Paradis menait une vie solitaire et retirée. Propriétaire de plusieurs terres d'une valeur assez considérable, il passait de plus comme nous l'avons déjà dit, pour posséder des sommes d'argent chez lui, et dans le cours des derniers mois, il fut volé à plusieurs reprises; il négligea toujours de faire des recherches sur ces vols et d'en appeler à la police, bien qu'il eût des soupçons assez fondés sur le compte de quelques individus des environs.

Aucune recherche sérieuse n'a été faite depuis le jour de la disparition de M. Paradis, à l'exception de l'examen de la maison et des dépendances. Un de nos détectives doit partir aujourd'hui pour se rendre à St. Marc et commencer une enquête en règle. C'est bien tard, et les assassins, si assassin il y a, ce qui est tout probable, ont eu tout le temps de faire disparaître les traces de leur crime et d'en rendre la constatation très-difficile sinon tout-à-fait impossible pour le présent. Mais mieux vaut tard que jamais.

M. Paradis était un citoyen de plus honorables et membre d'une des familles les plus respectables de St. Marc. Il s'était fait néanmoins quelques ennemis, dont il eût à souffrir, qui n'avaient contre lui d'autres motifs d'hostilité que sa vie isolée et solitaire. C'était cependant un homme doux et bienveillant.

L'AFFAIRE FORGET.—Cette affaire menace de rester profondément ensevelie dans le mystère qui la couvre depuis le commencement.

L'on se rappelle que quatre personnes d'Acton Vale avaient été accusées devant Son Honneur Magloire Lanctôt, Magistrat du district de St. Hyacinthe, d'être les auteurs de l'assaut brutal commis le 30 octobre dernier contre monsieur Forget, avocat. Ces personnes étaient Colbert Ducharme, hôtelier, Joseph Ducharme, homme de police, Alexandre Lamarche, menuisier, et Joseph Paquin, forgeron, tous quatre d'Acton-Vale. Elles avaient d'abord été emprisonnées pendant huit jours, puis admises à caution, exceptée Paquin pour lequel la poursuite fut discontinuée dès mardi dernier.

La cause avait été ajournée à mardi le 24 courant afin de permettre à la Couronne de faire faire de nouvelles recherches et d'obtenir d'autres informations. Cet ajournement fut inutile et les recherches sont demeurées complètement infructueuses.

Mardi la Couronne fut forcée d'admettre qu'il n'y avait pas lieu à procéder ultérieurement contre les accusés, et qu'ils devaient être mis de suite en liberté, vu qu'aucun des faits, revêtés jusqu'alors par l'enquête, n'était de nature à les incriminer et à justifier une plus longue détention.

Sur cette déclaration, son Honneur M. Lanctôt remarqua que les prisonniers sortaient avec honneur de l'épreuve que la justice avait dû leur faire subir, que leur caractère demeurait intact, et qu'il n'était permis d'entretenir aucun soupçon légal contre eux.

Comme on le voit, l'enquête qui vient de se terminer laisse toute cette affaire dans son premier état d'obscurité. Cette obscurité se dissipera-t-elle avec le temps? Espérons-le.

On nous informe que le nommé Paquin a été tellement inquiété par les procédés judiciaires faits contre lui et l'emprisonnement qu'il a subi, que sa raison en a été affectée. Il est probable toutefois que cette indisposition ne sera que temporaire.

RESURRECTION.—Le petit garçon d'un machiniste nommé Miller, demeurant dans Riverdale avenue, à Yonkers, Westchester County, est tombé malade jeudi matin. Un médecin a été appelé, a déclaré que le cas était grave, a ordonné une prescription et s'est retiré en annonçant qu'il reviendrait l'après-midi. Peu après son départ, le malade est tombé dans une prostration complète, et quand l'homme de l'art est revenu il n'a pu que confirmer ce que les parents redoutaient le plus au monde, la mort de l'enfant. En conséquence le petit défunt a été placé sur la glace, et les parents et les amis de la famille sont venus, suivant l'usage, faire la veillée du corps. Dimanche était le jour fixé pour l'enterrement. L'entrepreneur des pompes funèbres est arrivé dans l'après-midi, et en prenant le cadavre pour le mettre dans le cercueil, il a remarqué que les membres n'avaient pas la rigidité habituelle de la mort. Frappés par cette observation, les parents ont fait suspendre l'ensevelissement et envoyé chercher quatre médecins pour examiner le corps. Les doigts ayant été serrés avec une ficelle, les ongles n'ont pas tardé à se colorer, preuve que le cœur n'a pas cessé de battre. Dès qu'il a été certain que l'enfant vivait encore, des fortifiants lui ont été administrés, et de nouveaux symptômes d'existence se sont manifestés par degrés, quoique faiblement. A l'heure où nous écrivons, le petit Miller n'a pas rendu le dernier soupir, mais l'on ne conserve que très-peu d'espoir de le sauver. Les probabilités sont qu'il succombera, non à la maladie dont il avait été atteint subitement, mais à la congélation résultant de sa longue station sur la glace.

MORT D'UN CANADIEN.—Une dépêche de Cleveland, Ohio, à la date du 5, mande ce qui suit : Au moment où l'on tirait une salve de coups de canon à Madison, Ohio, en l'honneur des victoires électorales remportées par les démocrates, une pièce éclatée et tué instantanément un jeune canadien, Geo. G. Martin.

MÉRISE.—M. Paul, depuis si longtemps en proie à la mélancolie, avait oublié tous ses chagrins. Dimanche dernier, et le soir après de sa belle, il se montra on ne peut plus gaillard. La veillée se prolongea jusque très-tard dans la nuit et il quitta la maison enchantée de sa Lucie.

Le chemin lui semblait court occupé qu'il était à fredonner entre ses dents les airs des chansons qu'il avait entendues ; et les morceaux de musique qu'il se souvenait encore.

La neige tombait par gros flocons. Tout à coup il sent une de ses jambes técher sous le poids de son corps. Forcé lui fut d'exécuter bon nombre de bonds et autant de gambades pour ne pas embrasser le pavé.

Son habileté venait de lui faire éviter un malheur. Il fut mieux récompensé encore par la trouvaille qu'il fit alors d'un magnifique mouchoir.

Arrivé à domicile, Paul demanda à sa maîtresse de pension de le lui blanchir et qu'il le prendrait à midi le lendemain.

Mais le lendemain, oh surprise ! "oh ! mortels ignorants de leur destinée"

"C'était bien un mouchoir. Je l'avoue, mais maintenant sans utilité pour lui, et d'un genre trop bien connu des nourrices pour que Paul, à dix-neuf ans, osât s'en servir sans rougir ! ! !"

INCENDIE.—Mercredi soir, vers 9 heures, on apercevait à l'est de la ville une immense lueur rougeâtre se projetant sur le ciel.

On apprit bientôt qu'un incendie considérable s'était déclaré dans les batisses de la nouvelle compagnie de gaz, à Hochelaga.

Lorsqu'on découvrit le feu, il avait fait des progrès considérables dans le hangar à charbon qui se trouva entièrement enveloppé de flammes avant que les pompiers passent se mettre sérieusement à l'œuvre.

Heureusement que le vent soufflait légèrement de l'ouest, et qu'il a empêché la conflagration de s'étendre aux autres batisses de la compagnie dont quelques-unes se trouvaient fort proches de la masse embrasée.

Les dommages sont estimés à environ \$50,000.

Il y avait dans ce hangar 5 à 8 milles tonnes de charbon.

On ne connaît pas le montant des assurances. On croit que le feu a été causé par la combustion spontanée.

BULLETIN TÉLÉGRAPHIQUE

ANGLETERRE.

Londres 26.—Une députation représentant 52 chambres de commerce s'est rendue auprès des lords Derby et Carnarvon, les secrétaires des affaires étrangères et des colonies, pour présenter des objections au traité de réciprocité projeté entre le Canada et les États-Unis. M. Sampson Lloyd dit que sous le traité les manufactures d'Angleterre étaient mises sur un pied bien moins avantageux que celles des États-Unis. Le traité était injuste en principe et serait très préjudiciable en pratique. Il désirait soumettre comme principe général que dans tout cas où une colonie ou un pays dépendant de l'Angleterre concluait un traité avec un pays étranger, il ne fallait pas que l'Angleterre fut placée dans une position moins avantageuse que celle de ce pays étranger.

Lord Derby répondit que le gouvernement admettait entièrement ce principe.

M. Baron, représentant Leeds, dit qu'il ne réclamait pas la protection, seulement il désirait que le Canada ne donnât pas plus aux États-Unis qu'à l'Angleterre.

M. Behrens, représentant de Bradford, demanda l'insertion d'une clause pour empêcher les États-Unis d'avoir aucune rémission de droit qui ne serait pas accordée au commerce anglais.

Lord Derby répondit longuement : Je ne sache pas, dit-il, que nous ayons jamais reçu une députation dont nous approuvions aussi pleinement les opinions.

Nous approuvons en substance ce que vous demandez et nous nous accordons pleinement avec vous sur le point principal, que dans toute négociation de ce genre, il est du devoir du gouvernement de voir à ce que l'industrie et le commerce anglais ne soient pas mis dans une position désavantageuse comparée à celle des étrangers. Nous manquerions indignement à notre devoir si pour n'importe quelle considération nous permettions l'imposition de droits différentiels contre nos propres manufactures. Telle ne fut jamais notre intention. Il n'y a rien dans le traité projeté, si nous le comprenons bien, qui conduise à cette conclusion. Quant au danger de créer des difficultés entre l'Angleterre et le Canada, si on insérait dans le traité des clauses défavorables au commerce anglais, je dois dire que je suis convaincu que de telles clauses n'existent pas, et j'avoue que si il y en avait eu elles auraient créé des difficultés. Mais il y a une autre face à la question. Tout en protégeant le commerce anglais, il nous faut prendre en considération la position particulière du Canada dans ses relations avec les États-Unis. Il ne nous faut pas placer d'obstacles inutiles aux plus libres relations commerciales entre ces deux pays.

Si dans notre intérêt nous nous opposons à un traité établissant cette liberté, il est bien certain qu'il en résulterait du mécontentement parmi les canadiens loyaux, qui sont attachés au gouvernement impérial et qui forment de beaucoup le plus grand nombre, et cela les porterait à prêter les mains à ceux qui veulent l'annexion avec les États-Unis. Vous dites qu'il n'y a pas de garantie de cela dans le traité.

La raison en est que les relations commerciales entre le Canada et l'Angleterre ne peuvent être comprises dans un traité avec un pouvoir étranger. Ce sont des relations d'un caractère purement domestique. Si aucun parlement canadien cherchait dans la suite à imposer des droits différentiels le Gouverneur Général pourrait réserver cet acte pour la considération du gouvernement impérial. Je déclare clairement et distinctement qu'il n'y a rien dans ce traité qui, considérant les relations de la mère-patrie avec ses colonies, permettrait au Canada l'imposition de droits différentiels sur l'Angleterre favorables aux États-Unis.

Lord Carnarvon s'exprima dans les mêmes termes, disant que le Canada n'avait jamais manifesté l'intention d'imposer des droits défavorables à l'Angleterre.

FRANCE.

Paris, 24.—On fera de grands efforts dans l'Assemblée pour faire lever l'état de siège ; la gauche est à la tête de ce mouvement et croit être supportée par plusieurs membres de la Droite. Elle fera une vigoureuse lutte au ministère.

MM. Rouher, Cassabianca et Grand-Perret ont été sommés de comparaître devant un juge d'instruction, vendredi prochain, pour subir leur examen relativement au comité bonapartiste.

Paris, 25.—Clément Duvernois, accusé de détournement relativement à la Banque Territoriale d'Espagne, a été trouvé coupable et condamné à 2 ans d'emprisonnement et à une amende de 1,000 francs.

Jauret, convaincu de la même offense, a été condamné à 1 an d'emprisonnement et 500 francs d'amende.

Copron et Soret, deux autres complices ont été condamnés chacun à 5 années d'emprisonnement et à une amende de 500 francs.

Foréniard, Barré et Alexandre Duvernois, impliqués dans la même affaire, ont été acquittés.

ESPAGNE

Madrid, 25.—Un corps de carlistes a attaqué aujourd'hui San Marcial, mais il a été repoussé avec des pertes considérables.

Un autre parti de Carlistes a encore investi Irun et s'est approché à une distance de 500 verges des murs de la ville. Les Carlistes ont ouvert aujourd'hui un feu meurtrier ; la garnison y a répondu avec de l'artillerie.

Hendays, 25.—Buckland et MacGahan correspondants du Times et du Herald de New-York ont été arrêtés en traversant la rivière Santiago, malgré qu'ils eussent des passeports. Les officiers qui les ont arrêtés ont refusé d'examiner ces passeports.

Les correspondants ont été assujettis à des indignités outrageantes à Fontarabie.

Ils ont été mis au secret et alors transférés dans des cellules grouillantes de vermine. Un ordre d'élargissement a été reçu aujourd'hui. MacGahan est encore en prison. Il a employé un langage énergique contre le maire de Fontarabie. Ce dernier a pris une action civile contre MacGahan, mais on suppose que cette plainte ne sera pas poussée plus loin.

Londres, 26.—D'après les derniers rapports M. MacGahan, correspondant du Herald de New-York, est encore en prison à San Sébastian. On n'a pas d'autres informations concernant son arrestation.

Il est rapporté que les carlistes ont coupé les fils télégraphiques communiquant avec la ville.

Une dépêche spéciale des quartiers-généraux carlistes réclame une victoire à San Marcial ; les travaux des républicains ont été détruits et 1,000 prisonniers ont été capturés. Les journaux de Madrid disent que les plus grandes dissensions existent parmi les chefs carlistes dans le Nord.

ITALIE.

Rome, 27.—Un bill signé par 106 députés de la Gauche, a été présenté à la Chambre-Basse, accordant à Garibaldi une récompense annuelle de \$20,000.

LE MOT DE L'ENIGME

"Ce qu'il y a de plus digne d'être montré aux hommes, c'est une âme humaine."

"The one thing worth showing to mankind is a human soul."

(BROWNING.)

II

Je ne sais combien de temps je demeurai ainsi. Lorsque j'ouvris les yeux, la lune était levée, et elle éclairait la chambre d'une lumière aussi claire que celle du jour. Je me soulevai et je jetai autour de moi un regard effrayé. A cette clarté, tous les objets m'apparurent sous un aspect sinistre, et je regardai en frissonnant le lit de repos et le blanc oreiller sur lequel j'avais vu s'appuyer le visage de ma mère. Que s'était-il passé depuis ? Un long espace de temps me semblait écoulé, et je me sentais comme au bord d'un abîme, d'un abîme de douleur, dans lequel j'allais être précipité. O Dieu ! était-ce un rêve ? était-ce une affreuse réalité ? Je ne le savais plus. Bientôt je me rendis d'un intolérable mal de tête. Mon front était brûlant, et, en même temps, un frisson violent me faisait claquer les dents. Je me levai et je voulus marcher ; mais je me traînais avec peine, et lorsque je me trouvai près du lit de ma mère, je m'y jetai avec désespoir, et, cachant mon visage dans l'oreiller sur lequel s'était reposée sa tête chérie, j'éclatai en sanglots, et cette explosion de douleur amena un soulagement momentané.

Je me décidai alors à quitter enfin la chambre. Je me dirigeais déjà vers la porte, lorsqu'un objet tombé près du lit de repos attira mon attention. C'était le petit livre de ma mère, dont le fermoir d'argent brillait sous un rayon de la lune. Je m'en emparai, et je venais de le cacher, lorsque la porte s'ouvrit, et ma sœur Livia (la fille aînée de mon père) parut, une lumière à la main.

—(Tina ! s'écria-t-elle. Jésus ! quelle peur tu m'as faite !... Que fais-tu ici, enfant, à l'heure qu'il est ? Je te croyais au jardin. Depuis quand es-tu remontée ?

Je ne répondis pas. Il me semblait que je serais morte de confusion si quelqu'un avait su ce qui avait précédé la crise que venait d'avoir ma mère. Mais Livia ne répéta pas sa demande ; elle était pâle, préoccupée, et elle avait les yeux rouges de larmes.

Que se passait-il ? Le cœur me battait d'anxiété ; mais je n'avais pas le courage de lui adresser une seule question.

Elle venait reprendre l'oreiller demeuré sur le lit de repos ; puis elle eut l'air de chercher un objet qu'elle ne trouvait pas. Peut-être était-ce le carnet que ma mère faisait toujours placer la nuit sur une table près de son lit. Pendant ses longues insomnies, il lui arrivait souvent d'ouvrir ce petit livre et d'y écrire quelques lignes, ou bien d'y relire celles que sa main avait tracées le matin.

Mais je ne le donnai point à ma sœur ; je tenais à le rendre moi-même à celle qui l'avait laissé tomber à cette

place ; et quoique habituellement fort confiante avec Livia, je ne lui dis pas un mot de ma découverte. De ma pensée troublée, ce petit livre me paraissait être un trésor qui m'appartenait, et qu'il ne me fallait laisser arracher par personne. Elle me fit tenir la lumière pendant qu'elle faisait son inutile recherche, puis ne trouvant rien, elle rassembla les autres objets demeurés sur le guéridon, et elle sortit de la chambre. Je la suivis, et nous montâmes ensemble le long de la galerie au bout de laquelle était située la chambre de ma mère.

Cette galerie, ou plutôt cette loggia, ouverte, donnait sur la cour intérieure du vieux palais que nous habitons, et en faisait le tour tout entier. Le grand escalier aboutissait, au premier étage, à la partie de la galerie qui était située en face de celle où nous nous trouvions. Tout d'un coup, de ce côté, nous entendîmes un bruit, confus d'abord, et bientôt plus distinct : c'était celui de voix, de chants, de pas nombreux et mesurés, mêlés au son d'une clochette incessamment agitée. Bientôt une grande lueur éclaira tout ce côté de la galerie, et à travers les arcades nous vîmes une longue procession apparaître et se diriger, par le côté opposé, vers la porte placée devant nous... la porte de la chambre de ma mère !

Livia s'agenouilla et me fit signe d'en faire autant ; mais je restai debout, les yeux grands ouverts, regardant devant moi avec stupeur. Je vis passer ainsi la longue file des pénitents blancs, tenant chacun à la main une torche allumée ; puis je vis paraître le dais sous lequel marchait don Placido, le vieux confesseur de ma mère, portant l'hostie sainte dans un calice d'argent... Je vis sa longue barbe blanche, son front incliné, son regard triste et recueilli, et ce fut tout... Un instant, la vérité traversa mon esprit comme un éclair, puis tout disparut.

Ce nouveau choc succédait trop rapidement à l'autre ; il amena une syncope plus profonde et plus dangereuse que la première, et lorsqu'on me releva sans connaissance pour me transporter dans ma chambre, on put craindre que, dans cette nuit funeste, l'heure dernière de l'enfant ne fût venue en même temps que celle de la mère !.....

Ce qui se passa ensuite, pendant longtemps je n'en ai gardé aucune mémoire. Je me souviens seulement qu'un jour, en ouvrant les yeux, je vis près de mon lit Ottavia (la nourrice de ma mère, qui m'avait élevée). Je la reconnus et je balbutiai quelques mots. Elle murmura : "Dieu soit béni ?" mais elle n'ajouta pas une parole. Une foule d'idées se réveillaient dans mon esprit ; mais je ne pouvais les coordonner, et la plus puérile en apparence fut celle que je parvins à articuler la première. Je répétai deux ou trois fois avec agitation ces mots : "Le livre de ma mère."

Alors Ottavia, sans parler, souleva le couvercle d'un grand coffre d'ébène placé sur une table non loin de mon lit, et elle en tira le petit livre fermé avec une agrafe d'argent. Elle me le montra, puis elle le replaça dans le coffre qu'elle ferma à clef, et elle mit son doigt sur sa bouche.

J'obéis à ce geste et je me tus ; mais je ne m'endormis plus ce jour-là jusqu'au soir. La lucidité rentra peu à peu dans mon esprit. La fièvre qui m'avait conduite aux portes du tombeau lâcha prise, et à dater de ce jour ma convalescence fut rapide. Mais ce que la force et la vie rendirent d'abord, ce fut la faculté de souffrir et de comprendre dans toute son étendue la réalité de mon malheur.

Ma mère n'était plus ; elle n'avait pas vécu jusqu'au lendemain du jour où je l'avais embrassée pour la dernière fois. Les traits décomposés de mon père plus encore que ses habits de deuil me révélèrent la terrible vérité. Mais le récit détaillé de ces heures suprêmes, je ne pus l'entendre que longtemps après le jour où, pour la seconde fois, avaient été brisées toutes les joies de son foyer.

Connaissant l'impétueuse vivacité de mon caractère, on s'attendait de ma part à de violentes explosions de douleur. Mais il n'en fut rien : je tombai, au contraire, dans un état de mutisme sombre qui fit succéder une inquiétude nouvelle à celle qui avait fait si longtemps trembler pour ma vie.

Le médecin, toutefois, invita mon père, ma sœur Livia et la bonne Ottavia, qui se succédaient près de mon lit, à laisser le temps agir, sans chercher à me contrarier. Je passai donc ainsi de longues journées sans avoir l'air de remarquer leur présence ; puis d'autres jours—toujours sans parler—je leur adressais un léger signe de reconnaissance qui remenait un sourire sur le pâle visage de mon père. Alors Livia se penchait vers mon lit et m'embrassait en me disant : "Courage, bambina ! il faut aimer la volonté de Dieu." Ou bien Ottavia, comme lorsque j'avais quatre ans, faisait jouer devant mes yeux un beau chapelet de coralline auquel était suspendue une croix d'argent : je regardais toujours cette croix avec plaisir et lorsque je l'embrassais, alors, malgré mon silence, ils reprenaient l'espoir de voir bientôt ma raison revenir. Mais après cela mes yeux redevenaient fixes, et je ne reconnaissais plus personne. Souvent aussi ils trouvaient mon oreiller baigné de larmes ; alors le médecin disait : "C'est bon, laissez-la pleurer : c'est un soulagement dont elle a besoin." Les jours passaient cependant, et mon état moral demeurait le même.

Mes forces toutefois étaient revenues : j'étais levée, et déjà, depuis plusieurs jours, je faisais quelques pas, sans fatigue, sur la terrasse attenante à ma chambre ; mais rien encore n'avait pu vaincre la taciturnité malade qui transformait en statue inanimée l'enfant dont la vivacité ardente ou la folle gaieté avait, tantôt inquiété, tantôt réjoui la maison, et l'avait remplie tout entière du mouvement de sa présence.

Un jour assise sur ma terrasse, d'où la vue plongeait sur le golfe, Ottavia s'approcha de moi, et, selon sa coutume, elle se mit à me parler dans la vaine espérance de me décider à lui répondre, et moi, comme à l'ordinaire, je l'écoutais en silence. Mais, ce jour-là, une idée nouvelle s'était emparée de mon esprit, et je me sentais la faculté de la suivre avec ordre, avec calme, et avec une certaine résolution qui indiquait enfin que mes forces physiques croissantes commençaient à triompher de l'espèce de paralysie morale qui avait transformé pour moi la convalescence en une phase nouvelle de maladie.

Ottavia avait rangé sur une petite table placée près de moi une foule de livres dont elle ne connaissait que la couverture, et elle me les offrait tour à tour, espérant me décider à en ouvrir un. Cette distraction était l'une de celles qu'il était le plus désirable de me faire accepter.

Je secouai la tête et repoussai le volume qu'elle me présentait; mais pour la première fois, je pris la parole, et le son de ma voix fit tressaillir ma fidèle gardienne :

— Non, Ottavia, pas ceux-ci. Je veux un autre livre, un seul : celui qui est enfermé là.

Et du geste, ainsi que du regard, j'indiquai le fond de ma chambre.

Ottavia me comprit, et elle hésita, partagée entre sa joie de l'indice de guérison que venait de lui donner ma réponse, et la crainte de me causer une émotion d'où pourrait naître une rechute nouvelle. Mais, après tant de moyens employés pour me faire sortir de l'état de stupeur immobile où j'étais tombée, il ne semblait pas sage de repousser celui que j'indiquais moi-même. Elle m'obéit donc, et sans repliquer, elle alla ouvrir le coffre d'ébène où était enfermé, comme une relique, le livre de ma mère, et elle me le mit entre les mains.

— Merci, Ottavia, lui dis-je.

Et, mettant mes deux bras autour de son cou, je l'embrassai, et je vis de grosses larmes de joie couler le long de ses joues.

— Et maintenant, laisse-moi, je t'en prie; laisse-moi seule pour un instant !

Elle hésita encore et me regarda avec inquiétude. Mais, cette fois comme l'autre, après un moment de réflexion, elle céda à ma demande; et après s'être assurée que la place où j'étais n'était exposé ni au soleil ni au vent, elle quitta la terrasse et sortit sans bruit de la chambre.

Je baisai alors la couverture du livre que je tenais à la main, et je l'ouvris avec une solennelle émotion. Il me semblait que, du fond de la tombe, la voix de ma mère allait se faire entendre !

III

13 mai 1801.

«... Ginevra ! C'est à elle que je consacre ces pages, à cette enfant qui remplit mon cœur à la fois de tendresse et d'une inexplicable terreur. A cette enfant que j'aime trop et que, peut-être, mes faibles mains ne sauraient pas guider. Et cependant je frémis à la pensée de l'abandonner... Mes forces diminuent pourtant, et je sens que bientôt ma pauvre petite demeurera seule.

« Seule !... Cette parole te semblera dure, mon Fabrizio, et, si elle te tombe sous les yeux, je veux te dire ce qu'elle signifie. Ta tendresse égale ma tendresse, ta prudence surpasse de beaucoup la mienne, je le sais; mais, en vérité, toi aussi, tu l'aimes trop !... C'est moi, moi, sa mère, qui l'ai souvent, tu t'en souviens, ôtée de tes bras, pour y ramener ta pauvre Livia, que tu contraindais par un oubli involontaire, mais qui le pardonnait à sa petite sœur, parce qu'elle aussi, tout comme les autres, répétait que, dès le berceau, Ginevra avait le don d'attirer à elle tous les yeux et tous les cœurs !

« Et pourtant, avec Livia, tu étais parfois indifférent, mais jamais sévère; tandis que lorsque tes yeux, trop indulgents d'habitude pour Ginevra, étaient soudainement frappés de ses défauts, je t'ai vu souvent tenté de passer soudainement d'un excès à l'autre, et il m'a fallu t'implorer alors de laisser au temps de les corriger, et à sa mère.

« Elle a donc grandi ainsi, au milieu de nous... Elle a grandi comme une des fleurs de nos climats qui s'épanouissent dans toute leur beauté, presque sans culture, réjouissant notre cœur et nos yeux, et nous enivrant tous du parfum de sa grâce et de sa caressante beauté !

« Oh ! oui, c'était une ivresse ! et j'y ai cédé peut-être avec trop de transport; mais cependant, je le répète, seule parmi ceux qui l'aimaient, ce transport a été sans vertige. C'était peut-être, pardonnez-le-moi, Fabrizio, parce que je l'aimais au delà de vous tous, et parce que la tendresse d'une mère participe parfois de la clairvoyance de Dieu lui-même !

« Je la vois, je la connais telle qu'elle est, cette créature charmante à laquelle j'ai donné le jour. Je vois comme dans le miroir d'un beau lac cette âme limpide... ; mais je vois des nuages passer sur sa surface... J'en vois venir de loin, s'approcher, s'annoncer, et je tremble en songeant à ce qu'un seul jour d'orage peut soulever, briser et anéantir ! »

Le 1^{er} juin.

« Ma Ginevra a accompli aujourd'hui sa quinzième année. La voilà telle que je la vois et telle qu'elle apparaît à tous :

« Sa taille élancée et souple dépasse la mienne de la largeur de ma main, ses grands yeux bruns sont d'une douceur habituellement languissante; mais la surprise, l'admiration ou toute autre émotion imprévue y allument une flamme soudaine qui leur donne alors une expression et un éclat surprenants. Ses cheveux, d'une couleur dorée aussi remarquable que rare en nos climats, se partagent sur son front blanc et pur, avec lequel son nez, d'une régularité parfaite, forme une ligne presque droite, et son profil serait irréprochable si sa bouche n'était plus grande que ne le veut la loi de la beauté classique; mais ce défaut est racheté par l'expression de cette bouche, parfois grave et sérieuse au point d'inquiéter, parfois entr'ouverte par un sourire d'enfant, et souvent aussi épanouie par un rire bruyant comme celui d'une paysanne, et montrant alors les deux plus belles rangées de ses petites dents blanches.

« Et maintenant, ô mon enfant, je veux, avec la même sincérité, regarder ton âme qui n'est bien autrement chère que ton visage, ton âme que j'aime plus que ma vie, et plus que la tienne !

« Au fond de cette âme, grâce en soient rendues à Dieu, à une profondeur inconnue à elle-même, se trouve un diamant de pureté et de vérité qu'il serait plus facile de briser que de ternir; ensuite, comme un souffle puissant, qui, sans pouvoir altérer cette base, cherche à tout remplir, s'agit d'un besoin d'aimer que je reconnais être le plus impérieux et le plus vif de tous ses sentiments; mais, arrivant à la surface, et cachant à la fois ses qualités

et ses autres défauts, se montrent une vanité ardente et puérile, et une irréflexion qui surprendrait chez un enfant de dix ans, mêlée à des élans de passion qui inquiéteraient chez une femme de vingt !...

« La voilà telle qu'elle est, ma pauvre enfant. Voilà le mélange séduisant et redoutable dont se compose la nature étrange qu'elle a reçue en partage.

« O Dieu puissant !... deux ans de vie !... deux ans !... pour que je puisse veiller sur elle jusqu'au jour où je la confierai à un époux qu'elle puisse aimer !... Hélas ! ce désir me consume, il m'épuise, il hâte ma fin que j'envisage avec calme lorsque je songe à moi-même, mais avec épouvante lorsque je pense à elle. »

Le 15 juin.

« Tu l'as voulu, Fabrizio, et j'ai cédé à la volonté; mais c'est avec répugnance que je l'ai vue partir pour ce bal. Ta sœur, me dis-tu, se chargera d'elle; mais je connais donna Clelia, elle n'aura d'yeux que pour ses filles, et croira avoir tout fait pour la nôtre lorsqu'elle se sera assurée en arrivant que sa robe n'a point été chiffonnée pendant le trajet, et à son retour, qu'elle n'a perdu aucun des rubans de sa parure. Elle l'éloignera de ses filles, sois-en sûr, car notre Ginevra éclipserait ses cousines, et elle la laissera seule. Seule, au milieu de ce monde où elle apparaît pour la première fois !... Tu souriais en la regardant partir, tu murmurais avec orgueil que jamais on n'avait vu plus jolie créature... Eh bien, Fabrizio, dans ce moment-là j'aurais voulu qu'elle fût laide, ou, du moins, plus que jamais, j'aurais voulu cacher sa beauté à tous les yeux !

« Te souviens-tu de ces paroles d'une reine de France, que tu m'as citées l'autre jour, et que tu trouvais sévères ?... Pour moi, je les trouve justes, et elles répondent au cri le plus profond de mon cœur. Oh ! oui, comme elle, je préférerais pour l'enfant que j'aime si passionnément, je préférerais mille fois la mort à la moindre souillure !... Les heures passent, et je ne puis me calmer qu'en priant. Il me semble ainsi la protéger encore.

« Clelia m'avait promis de la ramener à onze heures; minuit est sonné et elle n'est pas encore de retour... »

Le 25 juin.

Ces derniers jours m'ont fait mal, et je n'ai pas eu la force d'écrire. Aujourd'hui je me sens mieux, et je puis rassembler mes pensées...

« Mon pressentiment ne m'avait pas trompée, et j'avais raison de penser que le jour de ce bal serait un jour funeste.

« J'ai dit que je l'attendais avec angoisse, et qu'à minuit elle n'était pas rentrée. J'attendis encore après cela une heure entière, éveillée dans mon lit, écoutant au loin le moindre son, prenant vingt fois le bruit de la mer pour celui du carrosse qui devait la ramener... Enfin, vers une heure et demie, les roues se firent véritablement entendre, et bientôt je reconnus son pas léger dans la galerie. Elle avait déjà dépassé ma porte et regagnait sa chambre sans s'arrêter, lorsque Ottavia, qui veillait avec moi, la rejoignit et la ramena en lui disant que je ne dormais pas et qu'elle pouvait me dire bonsoir.

« Elle parut en effet; la lumière que portait Ottavia éclaira son visage... Il n'était plus le même qu'au départ... L'animation de la danse, la fatigue d'une veillée maladroite suffisaient sans doute pour expliquer le désordre de sa chevelure, la pâleur sur son visage, le vif éclat de ses yeux; mais son regard troublé, ses lèvres tremblantes, un mouvement qui, après qu'elle se fut jetée à mon cou, lui fit éviter de me regarder en face, me révélèrent autre chose, et j'attendis avec impatience le lendemain pour l'interroger... »

1^{er} juillet.

« Je poursuis mon récit interrompu l'autre jour : Je sais tout maintenant, car elle ne ment jamais, et sa franchise avec moi égale sa tendresse.

« Oui, à peine arrivée à ce bal, elle fut, ainsi que je l'avais prévu, séparée de ses cousines et placée dans un groupe de jeunes filles qui commencèrent par l'accueillir comme une enfant et lui proposèrent de se placer près d'une table où se trouvaient des sucreries et quelques jouets. En ce moment l'orchestre commença un air de danse, et les deux aînées de la bande se placèrent en avant, de façon à être remarquées par les danseurs, tandis qu'une troisième retenait Ginevra assise, lui montrant des images, et l'assurant tout bas d'un air protecteur qu'elle danserait tout à l'heure avec elle; mais, au son de la musique, elle ne put empêcher Ginevra de se lever vivement et de s'avancer pour regarder la danse qui allait commencer. En faisant ce mouvement, elle attira les regards d'un jeune homme qui marchait lentement et d'un air distrait au milieu de la chambre, sans paraître songer à prendre part à la danse.

« — C'est Flavio Aldini, dit l'une des jeunes filles. Il ne daignera pas venir de ce côté-ci, il nous traite comme des pensionnaires et ne danse qu'avec des femmes que leur élégance a déjà mises à la mode.

« — Je ne l'avais jamais vu, et je le trouve bien tel qu'on me l'avait dépeint. Ne le dit-on pas fiancé à une riche héritière ?

« — Lui ? il ne songe pas à se marier, je t'assure : je te dis qu'il ne regarde jamais les jeunes filles.

« — Pourtant, ma chère, il me semble regarder très-attentivement de notre côté... »

« En ce moment en effet, celui dont elles parlaient s'approcha vivement du groupe dont Ginevra faisait partie, et sans jeter un seul regard sur ses compagnes, il s'adressa à elle et lui demanda si elle voulait lui accorder la faveur de danser avec lui le quadrille qui commençait.

« Ce fut un triomphe pour ma pauvre Ginevra, rendu plus vif encore par le dépit que venait de lui causer l'air de protection de sa compagne. Elle partit radieuse, enivrée... On l'avait adulée comme une enfant jusque-là. Elle comprit alors tout d'un coup l'admiration que peut inspirer une femme, et cette étincelle mauvaise, ce fut le regard et le sourire de Flavio Aldini qui la fit tomber dans son cœur !

« Flavio Aldini ! Comprends-tu, Fabrizio, l'effroi que m'inspire le nom de ce fat insolent, trop bien fait, hélas ! pour plaire à des yeux inexpérimentés tels que les siens ;

trop capable de s'apercevoir de l'impression qu'il a produite sur elle, de s'en prévaloir et d'en abuser.

« Comme elle était émue, la pauvre enfant, en me répétant chacune de ses dangereuses paroles, et quelle tentation, en effet, pour son orgueil qu'un succès qui attirait sur elle tous les regards et la rendait l'objet de l'envie de celles qui, tout à l'heure, venaient de l'humilier par leur condescendance !... Je la laissais dire. J'aimais à reconnaître que, du moins, le mensonge, corollaire ordinaire de la vanité, ne traversait pas même sa pensée; mais je l'écoutais en tremblant !

« Il lui a demandé le petit bouquet qu'elle portait à son corsage. Elle était bien tentée de le lui accorder, et c'est la crainte d'être vue qui l'en a seule empêchée. »

5 juillet.

« J'ai été obligée de m'interrompre. Ma faiblesse augmente beaucoup, et je ne puis plus écrire que peu de lignes à la fois sans fatigue. Depuis le 15 juin une anxiété constante me poursuit, je ne puis plus supporter qu'elle s'éloigne de moi un seul instant. Je voudrais la tenir la sous mes yeux, sur mon cœur.

« Hier, je l'ai vue tressaillir au bruit du pas d'un cheval qui passait sous le balcon. Aujourd'hui elle était là, rêveuse, les yeux fixés sur la route qui sépare cette maison du rivage; je l'ai appelée, je lui ai parlé doucement, et elle m'a écoutée. Je voudrais la distraire de ses folles pensées, plutôt que les combattre par des remontrances; on peut la convaincre, on peut la guider par la tendresse, on peut difficilement la réduire par l'autorité... Oh ! jamais enfant plus qu'elle n'a eu besoin du cœur et de la main de sa mère !

« Mon Dieu ! que votre volonté soit faite : je veux le dire sans murmure, je veux me souvenir que mon amour pour elle n'est rien, rien du tout, en comparaison du vôtre. »

15 juillet.

« J'ai beaucoup de peine à écrire aujourd'hui; c'est à peine, je crois, si je pourrai tracer ici quelques lignes... Mais je voudrais pourtant te rappeler encore, Fabrizio, le souvenir de notre conversation d'hier au soir. Qui sait si elle n'est pas la dernière que nous aurons ensemble ici-bas ? Le temps qui me reste est court. Souviens-toi de ma prière, donne-lui promptement un époux qu'elle puisse aimer, et à qui, s'il se peut, elle soit soumise. Pour cela, il faudrait qu'il eût plusieurs années de plus qu'elle; mais à l'âge qu'elle a, un homme, bien jeune encore, peut cependant être assez âgé pour lui inspirer du respect, et ce sentiment est doux lorsque l'attrait s'y mêle. Qui le sait mieux que moi, Fabrizio ? le mélange de respect et de tendresse dont tu as rempli mon cœur n'a-t-il pas fait le bonheur de ma vie ? Sois-en bien encore, en ce moment où j'achève ces lignes que je n'ai plus la force de continuer... Il faut que je m'arrête... Je voudrais pourtant encore te parler d'elle, de ma Ginevra, de ma bien-aimée. Je voudrais te recommander d'être toujours, vis-à-vis d'elle, doux et patient, et si jamais... »

Le manuscrit s'arrêtait là. Oh ! quel flot de souvenirs jaillit dans ma pensée à la vue de cette page interrompue : le moment où j'avais vu ce petit livre tomber de ses mains, son sommeil paisible, son terrible réveil, ses paroles entrecoupées, son dernier baiser, mon désespoir, tout se retraça avec une vivacité poignante, et, les lèvres pressées sur les paroles tracées par sa main mourante, je versai un torrent de larmes; mais, cette fois, de larmes salutaires. J'avais déjà cruellement expié ma faute, car c'était précisément l'amer repentir d'avoir affligé le dernier jour de sa vie, et peut-être... d'effroyable pensée ! d'en avoir hâté le terme, qui avait donné à ma douleur ce caractère sombre et désespéré, touchant presque à la folie. En ce moment, plus forte, plus calme, plus sage, je compris que je pouvais encore réparer ma faute en obéissant à ma mère, et cette pensée me causa le premier sentiment de consolation qui eût pénétré dans mon cœur. Des résolutions que je n'avais jamais prises se formulèrent dans mon esprit, et il me sembla que j'aurais la fermeté de les tenir.

IV.

Après ce jour je repris mes habitudes ordinaires, et, sauf la gaieté bruyante de mon enfance qui avait disparu pour ne jamais revenir, je redevins presque la même qu'autrefois. Cette résurrection inespérée et soudaine ramena la vie sous notre toit désolé, et un éclair de joie reparut sur le visage triste et inquiet de mon père. Inquiet ? oui, plus encore que la tristesse, c'était l'inquiétude, une inquiétude presque inexplicable, qu'exprimait son regard chaque fois qu'il l'attachait sur moi. Avait-il d'abord tremblé pour ma vie, et ensuite pour ma raison, au point de ne pouvoir se persuader que je lui étais rendue ? et son anxiété pour moi survivait-elle à ce qui l'avait causée ? cela pouvait motiver cette vive sollicitude, mais cela ne m'expliquait point une sorte de froideur que je remarquais aussi en lui, au lieu de la tendresse passionnée à laquelle, depuis mon enfance, il m'avait accoutumée. Et, lorsque je cherchais à pénétrer la cause de ce changement, une pensée me venait que je repoussais avec effroi, et à laquelle mon esprit refusait de s'arrêter ?...

Je n'avais point revu mon frère (l'aîné des deux enfants nés du premier mariage de mon père) depuis ma maladie, et le premier jour où je reparus au souper de famille, il ne s'y trouvait point. Cela ne me causa, au surplus, que peu de regret, car je craignais Mario plus que je ne l'aimais. Je fus donc satisfaite, ce jour-là, de ne trouver à table, avec mon père, que ma sœur Livia, et Ottavia que ses longs services avaient fait passer du rang de femme de chambre à celui de duègne. Je dis duègne, et non pas gouvernante, car elle eût à peine été en état de m'apprendre à lire ou à écrire. Mais elle savait bon nombre de choses plus importantes que celles-là. C'était une de ces âmes bonnes et simples, comme on en rencontre beaucoup en Italie, parmi les personnes de sa classe, inculcées au point de vue des connaissances humaines, singulièrement instruites au point de vue de celles qui se rapportent aux préceptes de la foi chrétienne, à la pratique de sa charité et à la grandeur de ses espérances.

MME. AUGUSTE CRAVEN.

(A continuer.)

DE TOUT UN PEU

Voici deux épitaphes que nous avons cueillies, le jour de la Toussaint, dans un cimetière :

"Gi-git Madame Gabrielle X..., Elle était si gracieuse et si aimable qu'elle était adorée... même de ceux qui ne pouvaient pas la soudrir !"

"Gi-git Monsieur X..., décédé d'un coup de pied de cheval."

On lit dans la Presse :

Un journal du matin a annoncé la prochaine publication des Mémoires du prince de Talleyrand. Nous pouvons assurer à nos lecteurs que ces mémoires ne seront pas publiés avant vingt ans.

Voilà pourquoi :

Napoléon III, ayant désiré savoir ce que contenait ces mémoires, il lui en fut communiqué quelques cahiers et il constata que, sur divers points, ils étaient en contradiction flagrante avec le Mémoires de Sainte-Hélène, ce qui le contraria vivement.

La famille de Valençay, héritière du prince de Talleyrand, demandant, suivant le vœu du diplomate, à commencer la publication des mémoires, aussitôt le délai expiré, l'empereur fit appeler à Paris le baron Charles de Talleyrand, petit-fils du prince, et le pria d'intervenir. De là une convention par laquelle la publication des Mémoires fut d'un commun accord reculée de trente ans.

Or, ceci se passant en 1860, nous avons encore vingt-deux ans avant qu'il ne paraissent.

Le feu s'est déclaré récemment, dix minutes avant l'heure du dîner, chez le duc de ***. A cette occasion, le chef de cuisine de l'endroit a montré un de ces traits de caractère qui révèlent toujours les grands artistes. Le sinistre se déclarait juste dans le moment où ce sublime maître queux était dans son coup de feu, comme on dit. Aux premiers cris d'alarme qu'on faisait entendre, il s'est barricadé et a dit aux pompiers qui voulaient enfoncer la porte :

—On m'entertera sous les décombres de mes fourneaux plutôt que de pénétrer dans ma cuisine avant que mes entrées soient dressées et que mes rôtis soient tirés de la broche !

Très-certainement le grand Vatel n'eût pas mieux dit.

La légende ajoute qu'il n'y a pas eu une seule sauce tournée ni une seule pièce carbonisée.

Cette fois donc le hasard a été de compte à demi avec l'héroïsme.

Un joli mot de M. Guizot, que l'on nous donne comme inédit :

A l'époque où l'illustre historien était ministre des affaires étrangères, une dame appartenant à la plus haute société, fort connue dans le monde par ses naïvetés, vint le prier d'accorder sa protection à un jeune homme, son parent, qui sollicitait une ambassade.

—Mais, ajouta-t-elle ingénument, pour sa famille, il ne faudrait pas que ce fût à plus de 25 lieues de Paris.

—Madame répondit M. Guizot, la première ambassade vacante à Paris ou aux environs sera pour votre protégé.

Accident de chasse qui se renouvelle et se renouvelle tous les ans.

Il y a déjeuner de chasse au château : l'invité Gaston, creusé par le grand air, a porté de terribles coups de fourchette.

Après le dessert, les chasseurs s'en vont.

Mais Gaston est accaparé par les dames qui ont entendu vanter son adresse et qui veulent lui voir tirer son premier coup de fusil.

Gaston est flatté, mais il paraît gêné, ses yeux inquiets cherchent en vain une issue. Cependant il prend son fusil. Les dames s'attachent à ses pas, et le conduisent devant un maronnier :

—Tirez sur cet oiseau, disent-elles, en lui montrant un moineau qui sautille au bout d'une branche.

Gaston réfléchit, puis paraissant prendre un parti, ou saisir une occasion, il ajuste, presse la détente..., on attend une détonation...

Malheureusement pour le jeune homme, le fusil avait raté !

Si la garde territoriale a des candidats engagés pour devenir officiers, sous-officiers et soldats, elle a aussi des réfractaires.

Un récalcitrant demande l'autre jour à passer devant le conseil de révision.

—Quel est votre cas de réforme ? lui demanda-t-on.

—Je suis saltimbanque, et par conséquent avaleur de sabres... je sens que je ne résisterais pas à la tentation !

LE SECRET DU SUCCES DES AMERICAINS ET DES ANGLAIS

dans toutes les branches d'industrie et de commerce, se trouve dans un mot

"ANNONCE."

Ils annoncent libéralement, avec discernement. Ils ne se demandent pas combien coûtera leur annonce, mais comment parvenir au plus grand nombre possible de lecteurs. Amis!

Compatriotes! Suivez leur exemple! Annoncez!! Annoncez, afin que le Public acheteur sache que vous avez à lui vendre ce qu'il veut acheter. Choisissez les journaux qui ont la plus grande circulation. C'est pourquoi nous attirons votre attention spéciale aux avantages qu'offre, sous ce rapport,

"L'OPINION PUBLIQUE."

Ce journal, le seul Journal Français Illustré de l'Amérique, fondé en 1869, atteint dès sa troisième année d'existence le chiffre de 10,000 Abonnés. Avec le nouvel élan que nous lui imprimons en ce moment, il atteindra, sans doute, dès cette année le chiffre de 15,000. Sa circulation à MONTREAL excède 2,000 : à Québec, 800 ; à Ottawa, 350 ; aux Trois-Rivières, 150 ; à Lévis, 130 ; à St. Hyacinthe, 120 ; à Sorel, 110 ; la balance étant répartie parmi 650 des paroisses les plus riches de la Province, qui nous donnent de 10 à 50 et même 70 abonnés chacune. Nous invitons le public à vérifier ces chiffres, soit par l'entremise de nos porteurs et du Bureau de Poste de Montréal, soit en examinant nos listes d'abonnés.

De plus, nous affirmons que "L'OPINION PUBLIQUE" est lue, relisée et conservée ; ses gravures et sa littérature lui donnant, sous ce rapport, un grand avantage sur les journaux quotidiens. Aussi, voyons-nous dans tous les pays, les journaux illustrés obtenir une clientèle d'annonces importante, malgré leurs taux élevés. Aux Etats-Unis, par exemple, Harper's Weekly charge \$4 00 la ligne, Frank Leslie, \$2 50 ; Le Bazar, \$1 00 ; Le Scientific American, \$1,00 la ligne, et l'espace que ces journaux consacrent aux annonces est cependant toujours rempli ; tellement les Américains comprennent la supériorité de ces journaux illustrés comme moyen de publicité.

"L'OPINION PUBLIQUE" ne réténd pas charger des prix semblables. Elle se contente du taux ordinaire, accepté par les journaux quotidiens, même en Canada ; c'est-à-dire un centin par ligne pour chaque mille de circulation. En chiffres ronds, 10 centins la ligne pour les annonces passagères. Nous savons que plusieurs croient que publier leurs annonces dans certains journaux, à deux ou trois centins la ligne, est faire une grande économie. Illusion!! Erreur!!! L'annonce à deux centins est trop chère, si le journal qui la reçoit ne s'imprime qu'à mille exemplaires. Le journal le meilleur marché, est celui qui donne la plus grande publicité pour une somme quelconque. Si "L'OPINION PUBLIQUE" demande \$10.00 pour une annonce qu'elle expédie à 12,000 abonnés, son tarif est plus bas que celui du confrère qui publie la même annonce pour \$2.00 et ne l'envoie qu'à mille ou quinze cents lecteurs.

TARIF DES ANNONCES DE "L'OPINION PUBLIQUE"

Nous invitons les COMMERCANTS, les MANUFACTURIERS, les HOTELIERS, les HOMMES DE PROFESSION à tenter la fortune dans les colonnes de

L'Opinion Publique

et nous leur présentons le tarif suivant :

Prix de la ligne, mesure nonpareil, à chaque publication, 10 centins.

Sur ce prix une réduction considérable sera faite pour les annonces à long terme. Ainsi,

Une annonce de trois lignes sera publiée,

Trois mois pour..... \$3.50
Six mois pour..... 6.50
Un an pour..... 12.00

Une annonce de dix lignes sera publiée,

Trois mois pour..... \$11.50
Six mois pour..... 20.00
Un an pour..... 35.00

Une annonce de vingt lignes sera publiée,

Trois mois pour..... \$22.00
Six mois pour..... 38.00
Un an pour..... 68.00

Et pour l'excédant de 20 lignes, chaque ligne,

Trois mois pour..... \$1.10
Six mois pour..... 1.90
Un an pour..... 3.40

Ces prix ne sont susceptibles d'aucune autre réduction.

A ceux qui voudront attirer plus spécialement l'attention du Public, nous offrons un moyen unique, infailible, L'ANNONCE ILLUSTRÉE ! Nous publierons, parmi les gravures du journal, des vues d'Usines, d'Hotels, de Maisons de Commerce, Portraits, Machines, Etc., aux prix suivants :

Pour une gravure d'une page..... \$75.00
Pour une gravure d'une demi-page... 49.00
Pour une gravure d'un quart de page... 25.00

Ces prix couvrent les frais de dessin et de gravure. Nous donnerons aussi, dans les colonnes du journal, sans rien charger de plus, une description convenable de la gravure, n'excédant pas toutefois une demie colonne de matière courante. Si la description ou la réclame excède la demie colonne, l'excédant sera chargé 10 centins la ligne

Enfin, souvenez-vous qu'en annonçant dans "L'OPINION PUBLIQUE," tout en faisant une excellente affaire, vous encouragez une ŒUVRE NATIONALE, vous aidez au soutien du Grand Journal Illustré Canadien Français, qui élève et ennoblit le peuple en répandant le goût des Lettres et des Arts.

Les annonces de naissance, mariage ou décès seront publiées dans ce journal à raison d'un écu chaque.

NAISSANCE

A St. Roch de Richelieu, le 20 du courant, la Dame de M. J. B. Paquette, marchand et agent de L'Opinion Publique, une fille.

LA BANQUE JACQUES CARTIER.

AVIS

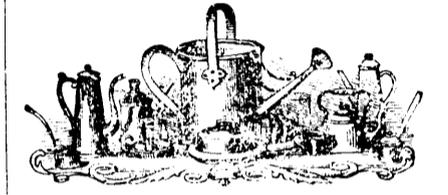
Est par le présent donné que l'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires de la BANQUE JACQUES CARTIER aura lieu à la Banque JEUDI, LE DIX-SEPTIÈME JOUR DE DECEMBRE PROCHAIN, à TROIS heures P. M.

Par ordre du Bureau des Directeurs, H. COTTE, Caissier, 5-48-3-21. Montréal, 17 Novembre 1874.

INSTITUT TELEGRAPHIQUE DE LA PUISSANCE.

Des classes de jour et du soir ont été rouvertes le 12 courant. Les Dames et Messieurs qui désirent se qualifier comme Opérateurs Télégraphiques voudront bien s'adresser, personnellement ou par lettre, au No. 75, Rue St. Jacques, Montréal.

En conséquence de l'ouverture de plusieurs lignes de chemins de fer, les Opérateurs Télégraphiques seront en grande demande au printemps. 5-46-8-11.



VITAL GRENIER.

FERBLANTIER, PLOMBIER, COUVREUR POSEUR DE TUYAUX A GAZ APPAREILS ET FOURNAISES A VAPEUR. 268, RUE ST. LAURENT, MONTREAL.

Toujours en mains un assortiment considérable de Ferblanterie, Ferronnerie, Bains et Glacières, Poêles de Cuisine et de Passage. Tout ordre exécuté avec goût, promptitude et à bas prix. 5-45-13-10.

Annonces de Quebec.

CADEAUX DU JOUR DE L'AN. O. COTE, Manchonnier et Marchand de Pelleteries.

CORNER DES RUES ST. JEAN ET PALAIS, H. V., QUEBEC.

LA MAISON COTE, avantageusement connue, vient de recevoir des articles en Fourrures de premier choix et du dernier goût. Les personnes qui désirent faire des présents d'Étrennes trouveront dans les magasins de Mr. COTE le beau, le bon et surtout le bon marché. Les Fourrures les plus riches et les plus variées, telles que Manchons, Boas, Victorines de Vison et Loup Marin de la mer du Sud, Casques pour Messieurs, Dames et enfants, etc., etc. 10-49-4-9

ETRENNES DU JOUR DE L'AN.

Pâtisserie et Confiserie Parisiennes,

CHARLES COGNON,

No. 433 RUE ST. JEAN, H. V., QUEBEC

On trouvera dans l'établissement de Mr. COGNON, les Pâtisseries, Confiseries, Glaces et Gâteaux pour Soirées. Pièces de Commande, Pyramides de Nougat, Pâtés aux Huîtres ; Diners de Commande pour la Ville, etc., etc. Les mets seront toujours nouveaux et d'excellents choix. Lunch pour les Dames, qui trouveront aussi Thé, Café, Chocolat et cela à toute heure du jour. Les Pâtisseries et Confiseries seront constamment fraîches et confectionnées par des artistes. 10-49-4-8

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE ROYALE CANADIENNE

CONTRE LE FEU ET LES ACCIDENTS DE LA MER.

CAPITAL SOUSCRIT, - - \$4,000,000.00

Comptant près de 2000 Actionnaires.

Les Fonds destinés au paiement des Réclamations, excèdent Sept Cent Mille Dollars.

Cette Compagnie est prête à accepter toutes espèces de Risques contre le Feu à des taux modérés. Toutes les Réclamations seront payées immédiatement après que la perte sera établie.

BRANCHE DE LA MARINE.

Cette Compagnie est prête à émettre des polices sur les Navires de Navigation Intérieure, et sur la cargaison portée par les voiliers et les vapeurs de navigation intérieure à des taux aussi avantageux que toute autre Compagnie de première classe. Des Polices à découvert pour des risques de navigation intérieure sont émises à des Taux Spéciaux. Les Pertes sont évaluées en équit et promptement payées au Bureau principal.

DIRECTEURS :—HON. JOHN YOUNG, Président. J. F. SINCEENNES, Vice-Président.

ANDREW ROBERTSON, J. R. THIBAUDEAU, L. A. BOYER, M. P.

JOHN OSTELL, W. F. KAY, M. C. MULLARKY, ANDREW WILSON,

Secrétaire-Trésorier, ARTHUR GAGNON. Gérant Général, ALFRED PERRY.

Gérant de la Branche Marine, CHAS. G. FORTIER. BANQUIERS :—BANQUE DE MONTREAL. BANQUE DU PEUPLE. 5-46-59-1

PRÉSENTS DU JOUR DE L'AN.

L. A. LAPOINTE,

Chapelier-Manchonnier, 53 RUE ST. JEAN, (Près la Porte.)

QUEBEC.

Les personnes qui désirent faire de magnifiques présents du jour de l'an peuvent aller visiter l'établissement de Mr. L. A. LAPOINTE. Messieurs les membres du Clergé sont spécialement engagés à faire une visite : ils trouveront des Casques de Loutre, Mouton de Perse, Loutre piquée et naturelle, Mitaines et Gants de Pelletterie en tous genres, dans le dernier goût et le mieux fini. Manteaux, Collettes, Manchons pour Dames et enfants. 5-46-4-7.

ETRENNES DU JOUR DE L'AN.

LEPINE & DARVEAU, LIBRAIRES,

12, RUE DE LA FABRIQUE, QUEBEC.

MM. LE PINE & DARVEAU ont reçu d'Europe, par les derniers vapeurs, de fort jolis articles pour les fêtes de Noël et du jour de l'an. On trouvera dans leur établissement le beau, le bon et surtout le bon marché. Les familles sont invitées à visiter leur Librairie : elles y trouveront ce qu'il y a de plus recherché en Vases de Porcelaine, Statuettes, Livres, Dorés Français et Anglais, Gravures et images d'une variété infinie, objets de Piété de toutes Sortes, Croix de bois sculpté, imitation d'Ebène, Crucifix d'Ivoire. Toutes ces marchandises proviennent des premières fabriques de France. MM. L. & D. offrent aux amateurs de bons Vins et de bonnes Liqueurs, les Crus les meilleures tels que Vins de Bordeaux, d'Oporto, Sherry, Vins Blancs, Brandy, Gin, Cognac, etc., etc. 10-49-4-6

Fêtes de Noel et du Jour de L'an

A. BELANGER,

DOREUR ET FABRICANT DE MOULURES

POUR CADRES,

No. 9, RUE ST. JEAN,

(En dehors des Murs.)

QUEBEC.

Mr. BELANGER a constamment en mains un assortiment complet de Cadres de toutes formes et de toutes dimensions. Les amateurs de jolies Gravures, de magnifiques Chromos sont instamment priés de venir visiter les vastes magasins de Mr. BELANGER, qui possède le plus grand assortiment de Glaces de Miroirs de Québec, etc., etc. 10-49-4-14

MAGNIFIQUES CADEAUX DU JOUR DE L'AN !!!

OVIDE FRECHETTE,

LIBRAIRE-EDITEUR,

CAISSE D'ECONOMIE, RUE ST. JEAN, H. V., QUEBEC.

Mr. O. FRECHETTE vient de recevoir de Paris et de Londres un assortiment complet d'articles de Fantaisie et du dernier goût pour Étrennes de Noël et du jour de l'an. On trouvera dans sa Librairie un choix complet de livres d'Église très-élégamment reliés avec grâces et coins imitant parfaitement l'or et l'argent, objets de piété en général, Fantaisies pour étrennes, Statuettes d'un fini irréprochable, Gravures fines, Chromos Variés, Albums pour Photographies, Fournitures de Bureau, Papeterie fine, Botes de Mathématiques, de Couleurs, Plumes et Porte-Plumes d'or et d'argent, etc., etc. Mr. O. FRECHETTE tient aussi les livres Classiques, la Littérature des meilleurs Auteurs Français et Anglais. Les amateurs du beau, sont instamment priés de venir visiter cet établissement. 10-49-52-4

AUX MESSIEURS DU CLERGÉ.

ALMERAS & OUELLET,

DOREURS, ARCHITECTES ET SCULPTEURS,

12, RUE ET FAUBOURG ST. JEAN, QUEBEC.

MM. ALMERAS & OUELLET ont le plaisir d'informer Messieurs les membres du Clergé et le public en général qu'ils sont prêts à exécuter tous les travaux qui leur seront confiés, tels que Dorure, Architecture, Sculpture, Peinture, Réparation de Tableaux, etc. MM. ALMERAS & OUELLET ont engagé les meilleurs ouvriers dans cette branche. Ils ont aussi en mains un assortiment complet de Moulures, Glaces de Miroirs, Chromos représentant de magnifiques Sujets, Gravures sur bois et sur Acier, Cadres de toutes dimensions, etc. Tous ces articles seront vendus à très-bas prix à l'occasion des Fêtes de Noël et du jour de l'an. 10-49-4-5